Gouvernement de transition : Les nouveaux ministres au sortir du premier conseil de cabinet

MALI

704

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 08 OCTOBRE 2020

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Mali-CEDEAO

Après la levée des sanctions place à l'union sacrée

Tragi-comédie au sommet de l'Etat : Erreur sur la personne d'un ministre

Situation au Mali : Sanctions levées, la dissolution du CNSP attendue

LIBÉREZ L'HONORABLE SOUMAÏLA CISSÉ !

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Sommaire «

Une

Mali-CEDEAO : Après la levée des sanctions place à l'union sacrée **P.4**

Brèves

Mise en place du gouvernement de transition : Le CNSP se taille la part du lion **P.12**
Zone UEMOA : L'agriculture empêche la récession **P.12**
Trafic de stupéfiant : De la drogue dans les pneus d'un camion-remorque **P.13**
Armée de Terre : Le commandement offre un repas de corps à la troupe **P.13**
Communication présidentielle : La transparence sélective **P.14**
Lutte contre le terrorisme : Au secours des populations les FAMA ont été attaquées à Birga **P.14**

Actualité

Mali : Incertitude sur le sort de l'otage française Sophie Pétronin **P.22**
Situation des ex-combattants : Les processus de DDR ont-t-ils pris un coup dans la phase de rattrapage ? **P.23**

Politique

Gouvernement de transition : Les dessous des cartes **P.24**
Portraits : Qui sont les ministres du gouvernement de la transition **P.26**
Situation au Mali : Sanctions levées, la dissolution du CNSP attendue **P.30**
Gouvernement de transition : Les nouveaux ministres au sortir du premier conseil de cabinet **P.31**
Mise en œuvre de l'accord d'Alger : Le plus grand piège pour le gouvernement de transition ? **P.33**
Tragi-comédie au sommet de l'Etat : Erreur sur la personne d'un ministre **P.34**

Culture & société

Beurre de karité : Des bienfaits indéniables **P.36**

International

Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara négocie une amnistie pour lui, sa femme Dominique Ouattara, Bictogo et son frère Téné Birahima. **P.37**
A Madagascar, le Covid-19 entraîne une hausse de la prostitution : « Je n'ai pas vraiment le choix » **P.38**

Sport

Le Mali face au Ghana et à l'Iran : Un vrai test en perspective **P.40**

P.13

P.16

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** AZIA Bénédicte

Mali-CEDEAO : Après la levée des sanctions place à l'union sacrée

Les sanctions imposées au Mali par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suite au reversement du Président Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) viennent d'être levées. C'est une déclaration des Chefs d'États et de Gouvernement sur le Mali en date du 05 octobre 2020 et signée du Président du Ghana, Nana Ado Dankwa Akufo-Ado, qui l'a décidé. Ainsi se termine le long feuilleton entre les militaires du Comité National pour le Salut du Peuple et la CEDEAO, feuilleton qui aura causé d'énormes problèmes au Mali, pays continental qui dépend entièrement des pays frontaliers particulièrement ceux qui ont un accès à la mer. Les recettes douanières du Mali ont ainsi connu une forte baisse et certains produits de grande consommation ont noté un début de hausse de prix. Même si des pays amis comme le Sénégal et la Guinée Bissau ont obtenu que certains produits soient exemptés de l'embargo, l'économie malienne a connu une certaine récession qui a fortement impacté les recettes et le PIB.

C'est un long ouf de soulagement que les Maliens ont lancé ce mardi, 06 octobre 2020, à l'annonce de la levée des sanctions qui frappent le pays depuis plus d'un mois, sanctions imposées par la CEDEAO à la suite du coup de force des militaires qui a mis fin au pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) le 18 août 2020. Comme le stipule les dispositions du Protocole Additionnel sur la Gouvernance et la Démocratie de 2001 de l'organisation ouest-africaine en la circonstance, le Mali a été mis sous embargo à l'exception de certains produits indispensables au fonctionnement essentiel de l'État comme le carburant et les produits pharmaceutiques. Cependant l'arrêt de toute transaction financière avec le Mali a mis à rude épreuve l'économie du pays qui a vu ses recettes douanières connaître un manque à gagner de plus de 50 milliards de francs CFA rien que pour les mois d'août et de septembre 2020. Les douanes maliennes étant le plus grand pourvoyeur du Trésor public, son manque à gagner aura de graves répercussions sur les recettes maliennes. Déjà le Trésor malien est au plus bas et les salaires du mois d'octobre 2020 pourraient connaître des retards de paiement.

Les Maliens ont beaucoup spéculé sur l'opportunité des sanctions imposées à leur pays prétextant de la légitimité de la lutte populaire qui a mis fin au pouvoir corrompu et impopulaire d'Ibrahim Boubacar Kéita. Pour les opposants aux sanctions, la CEDEAO n'aurait pas tenu compte de l'aspiration des Maliennes et des Maliens à une gouvernance vertueuse qui s'occuperait de la lutte contre l'insécurité qui frappe le pays tout entier et surtout de lutter contre la corruption ambiante qui écume le pays et entrave l'aspiration des populations à

une vie décente. Cette analyse des Maliens a fait naître un large sentiment d'injustice voire de révolte vis-à-vis de la CEDEAO. La vérité est que le Mali est membre fondateur de l'organisation sous régionale et est ipso facto susceptible d'être frappé de sanctions en cas de non-respect des dispositions de son Protocole Additionnel sur la Gouvernance et la Démocratie lequel interdit toute prise de pouvoir autrement que par les urnes dans un pays membre. Mais le pouvoir d'IBK était si honni par les Maliens qu'il leur a semblé que la CEDEAO soutenait un régime qui n'a jamais travaillé pour le bonheur des Maliens.

La vérité est que la longueur du temps des sanctions imposées au Mali est imputable au Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). En effet, après la décision d'IBK de ne plus revenir au pouvoir après sa démission a contraint la CEDEAO à accepter le renversement du pouvoir. Cependant les conditions posées par l'organisation sous régionale ont mis trop longtemps à être satisfaites. Certes les militaires ont passé beaucoup de temps dans les concertations des forces vives de la Nation et il aura fallu organiser des concertations nationales pour jeter les bases d'un consensus sur les voies et moyens pour conduire la Transition politique. Et il s'est passé un bon moment avant la nomination d'un Président et d'un Premier ministre ainsi que la formation du Gouvernement de la Transition. Cependant le CNSP, par sa volonté de contrôler la période transitoire a fait inutilement durer les sanctions qui frappaient le Mali. En effet la CEDEAO tenait à minimiser l'influence des militaires principalement le rôle du Vice-Président à qui la Charte permettait de remplacer le Président de la Transition en cas de vacance du pouvoir. Par ailleurs, le maintien du CNSP au-delà de la mise en route de la Transition pose problème comme pose problème le maintien en détention, malgré la réquisition du Procureur de la République près la Cour suprême, l'ancien Premier ministre Boubou Cissé, l'ancien Président de l'Assemblée nationale Moussa Timbiné et d'autres personnalités civiles et militaires dont le général Ibrahima Dahirou Dembélé, ancien ministre de la Défense.

Malgré le maintien en détention de personnalités civiles et militaires arrêtées à la suite de la démission d'IBK, et le maintien du CNSP, la CEDEAO a décidé de lever les sanctions et d'alléger ainsi les souffrances du Peuple malien. On ne comprendrait pas dès lors que les militaires ne puissent pas satisfaire les dernières exigences de l'organisation sous régionale. Si le cas du général Ibrahima Dahirou Dembélé est délicat du fait qu'il aurait refusé de s'allier aux membres du CNSP dans leur coup de force et aussi de son haut grade dans l'armée qui fait qu'on ne sait pas que faire de lui, tel n'est pas le cas de Boubou Cissé et de Moussa Timbiné qui sont des civils n'ayant plus aucun

pouvoir. À moins que les graves accusations qui circulent sur ces deux personnalités et sur le général Ibrahima Dahirou Dembélé ne soient rapidement soumises à la justice qui connaitraient ainsi de leur sort.

En tout cas c'est donc parti pour la Transition malienne qui devra, sauf cas de force majeure, durer 18 mois. Il faut espérer que les militaires du CNSP qui ont investi le Gouvernement de Transition sauront se plier aux règles de la préséance qui font que le Président Bah N'Daw et le Premier ministre sont leurs supérieurs. Désormais le CNSP ne peut plus intervenir directement dans la gestion du pays, c'est pourquoi il doit être dissous pour mettre fin à toute velléité d'ingérence. Restera à déterminer quelles places accorder aux autres membres de la junte pour ne mécontenter personne car de la stabilité du Gouvernement dépendra celle des institutions de la Transition. Le Mali n'a plus droit à l'erreur. En effet, si cette énième Transition venait à échouer, de nouvelles irruptions des militaires dans la politique ne sont pas à exclure. Les Maliens devront tous s'atteler à la refondation du Mali. Notre pays a beaucoup souffert des effets de la mauvaise gouvernance depuis son indépendance en 1960 et est à un tournant décisif de son existence en tant qu'État souverain. La participation des groupes armés pour la première fois à un Gouvernement est une chance pour la paix et la réconciliation tant souhaitées. La CEDEAO est catégorique : « Après la mise en place de la Transition civile, la CEDEAO apportera son soutien au Mali pour le retour de l'ordre constitutionnel conformément à ses protocoles ». Il nous appartient à tous de travailler désormais à la résurrection du Grand Mali pour que notre pays retrouve enfin la paix et la stabilité pour le Bonheur de ses enfants.

Diala Thiény Konaté

Ibrahima Anne

Ma lecture de la sortie de Yakham Mbaye :
1- Au moment où il affirmait détenir un audio compromettant sur Ousmane Sonko, Mansour Faye ne disait pas la vérité. Etait-ce une souricière ? Allez savoir !
2-Au moment où Sonko démarchait Faye pour une audience avec le Président Macky Sall, il était un fonctionnaire de l'administration fiscale et non la bête noire du pouvoir qu'il est devenu après
3-Jusqu'à plus ample informé, le fameux audio, moyen de communication privée dont le réseau social nous dit qu'il est "crypté de bout en bout" donc non susceptible d'être lu par un tiers, s'il s'est retrouvé sur la place publique, c'est le fait de mon ainé d'une année de la fac de Droit, Cheikh Sall, que je n'aurais jamais soupçonné "mêlable" à ces fadettes
4-S'il ne s'agit que de cela, je pense qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. On s'est juste empressé de "ferrer" un opposant. Mais, là, ils devront repasser
5-Mansour Faye et son ex-collaborateur rendront dubitatifs leurs visiteurs tant ils se sentiront en insécurité parce que susceptibles d'être, à leur tour, enregistrés.
Conclusion : tout cela n'en valait pas la peine

Ibou SY

Inoussa Diallo est une personne à mobilité réduite. Assis sur son tricycle, ce jeune homme âgé de la vingtaine s'affaire à réguler la circulation au niveau de certaines intersections de la ville de Ouagadougou, depuis trois ou quatre ans. Mendiant à un moment de sa vie, Inoussa Diallo est arrivé à franchir cette manière de vivre pour aider ses concitoyens arpentant plusieurs artères de la ville. Célibataire sans enfant, M. Diallo est convaincu que son actuel « travail » vaut « mieux que de toujours tendre la main ». Burkina 24 l'a rencontré pour vous, le jeudi 1er octobre 2020 à Tanghin, un quartier de Ouagadougou.
Burkina 24 (B24) : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous aidez à la régulation de la route ?
Inoussa Diallo : Au début, je mendiais et après j'ai vu que ça ne m'apportait rien. Puis un jour, en me promenant, je suis tombé sur le feu du barrage de Tanghin (Ouagadougou) qui était en panne. En plus, les policiers étaient en grève et la circulation était très désordonnée. J'ai alors pensé que je pouvais faire quelque chose pour éviter les accidents de route.
J'ai commencé il y a bien longtemps et comme toute chose, le début n'est jamais facile mais je suis arrivé à m'en sortir car beaucoup de gens me félicitaient. Cela fait environ trois (03) ou quatre (04) ans que je fais ce travail.
B24 : Est-ce que la mairie est au courant de votre présence au niveau des feux tricolores ?
Inoussa Diallo : Non. La mairie n'est pas au courant. C'est de plein gré et de bonne volonté que je fais ce travail. En plus de cela, je n'ai pas reçu de formation en la matière mais je sais très bien comment les feux fonctionnent.
B24 : Comment vous sentez-vous quand les gens vous regardent ?
Inoussa Diallo : Comme toute chose, il y a des gens qui aiment et d'autres, non. Il y a toujours des détracteurs en toute chose. Ceux qui m'apprécient et m'encouragent, je suis sincèrement très reconnaissant. Franchement, je n'ai pas de mots pour qualifier ma gratitude. J'ai même des gilets que certaines personnes m'ont offerts. Quant à ceux qui regardent mon travail avec un mauvais œil, je les prie de laisser l'attitude qu'ils ont et nous allons travailler ensemble pour faire avancer le pays.
Les mossis disent que « s'asseoir discuter ne cultive pas un champ, mais permet de trouver une solution ». Donc on doit travailler ensemble et ils n'ont qu'à arrêter cette discrimination. Nul ne sait ce que l'avenir lui réserve. Il y a même parfois des gens qui veulent me cogner de là où je suis assis. Certains ne s'arrêtent pas quand je siffle pour qu'ils s'arrêtent. Franchement, ce n'est pas facile. Surtout au début, j'ai été beaucoup critiqué mais j'ai décidé de ne pas les écouter et d'avancer. Les gens prennent mon numéro et quand le feu tombe en panne dans certains endroits, on m'appelle pour que je vienne. Ça par exemple, c'est encourageant.
Inoussa Diallo : "j'ai un mot à adresser au gens. Qu'ils sachent que ce travail, je ne le fais pas pour de l'argent"
B24 : Est-ce que vous gagnez quelque chose en faisant ce travail ?
Inoussa Diallo : Oui. Je gagne souvent quelque chose grâce aux usagers qui m'encouragent. Sinon en matière de salaire, je ne reçoie rien.
B24 : Outre votre présence au niveau des feux tricolores, exercez-vous d'autres métiers ?
Inoussa Diallo : Non. C'est la seule activité que j'exerce. Je monte le matin et quand les Volontaires Adjoins de Sécurité (VADS) arrivent, ils prennent le relais et à leur descente, je remonte. Telle est ma routine.
B24 : Quels sont les difficultés que vous rencontrez ?
Inoussa Diallo : D'abord, le travail que je fais seul, c'est un travail de quatre personnes donc il y a la fatigue mais un travail est un travail, il faut souffrir. En plus de cela, il y a le soleil, la chaleur. Vous imaginez rester sous le soleil de 6h à 11h souvent et de 13h à 17h parfois ? Ce n'est pas simple mais je fais avec. Il y a des usagers qui m'insultent souvent, d'autres me manquent du respect. C'est frustrant et ce n'est vraiment pas facile.
B24 : Quel conseils avez-vous à donner à ceux qui mendient ?
Inoussa Diallo : Vous savez, quand quelqu'un n'a pas les moyens, il peut mendier mais il y a des gens qui font de ça leur métier. Mon conseil à leur égard est qu'ils arrêtent de mendier et de venir nous allons travailler ensemble, je pense que ce serait mieux plutôt que de toujours tendre la main. Je ne suis pas contre eux, je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais travailler serait encore mieux pour eux.
Pour finir, j'ai un mot à adresser au gens. Qu'ils sachent que ce travail, je ne le fais pas pour de l'argent. Si quelqu'un m'en donne, je prends et je le remercie. Les gens pensent que je suis arrêté comme cela pour faire semblant et mendier. Une fois, quelqu'un est venu avec

son Doua pour me donner et j'ai refusé. Et ça à plusieurs reprises. Je suis à mon lieu de travail et on me harcelle avec des talismans. Qu'ils arrêtent cela.

Inoussa Diallo : "j'ai un mot à adresser au gens. Qu'ils sachent que ce travail, je ne le fais pas pour de l'argent"

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Ministre Ag Attaher prend le pouls des grands défis !

Nommé à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports, à la faveur de la mise en place du premier Gouvernement de la Transition, dirigé par Moctar Ouane, le ministre Mossa Ag Attaher a effectué une première prise de contact avec ses collaborateurs directs, à savoir les membres du Secrétariat Général et du cabinet de son département. C'était ce mercredi 7 octobre, dans la salle de réunion du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Faire connaissance avec ses nouveaux collaborateurs, s'imprégner des grands dossiers en instance et partager avec eux sa vision sur la conduite de sa mission, conformément à la feuille de route édictée par le Premier ministre. Voilà d'un trait, l'exercice auquel, le ministre Mossa Ag Attaher s'est prêté avant sa prise de fonctions.

Prenant la parole en premier pour souhaiter la bienvenue au nouveau chef du département de la Jeunesse et des Sports, Amadou Diarra Yalcouyé, en sa qualité de Secrétaire Général a tenu d'abord à féliciter le ministre pour sa brillante nomination. « Nous vous exprimons ici notre engagement et notre disponibilité avec dévouement à travailler sous votre autorité » a déclaré le Segal Yalcouyé tout en réitérant la gratitude de tout le personnel du département de la Jeunesse et des Sports au ministre sortant, Arouna Modibo Touré pour les résultats atteints. « Que le bon Dieu vous accorde la santé et la force nécessaires pour accomplir avec honneur vos nouvelles missions » a-t-il exprimé comme vœu à l'endroit du ministre Ag Attaher.

Par la suite, le Secrétaire Général du ministère de la Jeunesse et des Sports a bien voulu exposer au ministre Mossa Ag Attaher certains dossiers importants en instance, ainsi que les grands chantiers ouverts au sein du département de la Jeunesse et des Sports.

De manière explicite, il a égrené le chapelet de ces dossiers et chantiers sous trois grands chapitres, à savoir : la jeunesse, le sport et la coopération.

Par rapport à la Jeunesse, M. Yalcouyé a évoqué entre autres dossiers : l'état des lieux de la relecture de la politique cadre de la Jeunesse, la situation des missions de la Direction du Service National des Jeunes (SNJ) avec l'adoption du statut des réservistes. Dans le même domaine, le Segal Yalcouyé a touché du doigt aux chantiers en cours et la rénovation des infrastructures existantes, dont celle du nouveau Palais des pionniers et les maisons de jeunes de certaines localités à l'intérieur du pays.

Dans le chapitre des sports, Amadou Diarra Yalcouyé, n'a pas manqué de souligner les attentes légitimes des autorités et du public sportif sur la participation honorable de certaines de nos équipes nationales aux compétitions internationales. C'est le cas en football pour les Aigles, dans le cadre des éliminatoires de la CAN et de la Coupe du monde et des équipes de catégorie d'âges (U17, U20) pour la qualification à la prochaine CAN. S'y ajoute en basketball, la participation de nos formations nationales à l'Afro-basket de leurs catégories respectives.

Concernant la question de la coopération, le Segal Yalcouyé a tenu à porter à la connaissance du ministre Ag Attaher, l'excellence de la coopération entre le département de la Jeunesse et des Sports et ses homologues de certains pays, dont le Cuba.

Comme grands chantiers et nouvelles infrastructures, il a évoqué de façon succincte, la construction de l'hôtel des sports sur un bâtiment R+4 avec parking, les travaux de rénovation du stade omnisport Modibo Kéita, du stade du 26 mars et du Centre du sportif d'élite Ousmane Traoré de Kabala. Sans oublier le nouveau Centre de médecine de sports, dénommé Lassana Traoré dit "Ambiance", qui sera très prochainement inauguré.

Comme préoccupations majeures, Amadou Diarra Yalcouyé a évoqué les difficultés de mobilisation de ressources pour la prise en charge des sélections nationales, la dégradation des infrastructures sportives suite à des festivités de célébration de Mawlid par des organisations religieuses et la question de renouvellement du contrat des experts cubains dans notre pays. La volonté ferme du ministre Ag Attaher de relever les défis en commun

Avant de répondre aux préoccupations soulevées, le ministre Mossa Ag Attaher a bien voulu, de prime abord, se présenter à ses nouveaux collaborateurs, avant d'exprimer toute sa fierté et l'enthousiasme qui l'animent à prendre les rênes de ce département stratégique en charge des questions de la Jeunesse et des Sports. « Mon prédécesseur est un ami, je suis venu chez lui ici à plusieurs reprises, donc je ne me sens pas en terrain inconnu » a indiqué le ministre Ag Attaher, avant de faire savoir qu'il est venu pour continuer le travail de ses prédécesseurs mais avec de la performance et le souci de mieux

faire. « Je suis venu pour construire et consolider » a-t-il déclaré. C'est pourquoi il a pris l'engagement de mettre le personnel dans des conditions idoines afin que les résultats qui seront engrangés soient le fruit d'un travail commun. De ce fait, il a invité les uns et les autres à la franche collaboration en vue de bien poser les problèmes afin qu'ils soient mieux résous.
« En cas de victoire, ce serait la victoire de chacun de nous tous et réciproquement en cas d'échec. C'est pourquoi nous devons tous nous battre pour que nous soyons au rendez-vous, car nous sommes attendus, pour fêter ensemble plus de victoires que d'échecs » a dit le ministre Ag Attaher.
Dans son intervention, le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a pas perdu de vue les défis. Lesquels, selon lui sont énormes. « Nous avons la mission de prendre en charge les préoccupations de 58 à 65% de la population du Mali, c'est un challenge mais c'est aussi une légitimité qu'on doit exploiter ». Il a promis de prendre le temps de mieux analyser les défis avec l'ensemble de son équipe pour les apporter des solutions idoines en adéquation avec la feuille de route du Premier ministre. Pour ce faire, le ministre Mossa Ag Attaher s'est exprimé en ces termes « Je souhaite compter sur chacun de vous, il ne doit y avoir aucune barrière entre vous et moi et entre vous-mêmes».
Mettant sa mission dans le contexte actuel, il dira que le pays est à une étape décisive de son histoire. « La transition est un passage entre le passé et le futur que nous souhaitons radieux pour le pays » a émis comme vœu le ministre Mossa Ag Attaher. Au regard de la situation financière difficile du pays, pour réussir sa mission, il a nourrit l'espoir d'établir des relations fructueuses avec des partenaires techniques et financiers. Avec lesquels, le ministre Mossa Ag Attaher se propose d'entreprendre des projets pour la Jeunesse et les Sports.
« Je m'investirais à ce que les biens communs puissent être préservés » a promis le ministre de la Jeunesse et des Sports, avant d'inviter ses collaborateurs au travail.
CCOM/MJS

Aboubacar Coeur Vaillant

NOUVELLES AUTORITES :
Il faut TOUT FAIRE pour RECADRER L'A.M.O (Assurance Maladie Obligatoire) afin de contrecarrer les malintentionnés.

Horon-Tv

Affaire Soumaïla Cissé et Sophie PETRONIN, ils seraient libres
Depuis 72 heures, la toile est une pièce de théâtre sur une possible libération de Honorable Cissé en détention depuis 6 mois et de Mme Pétronin depuis 2016. Un échange qui valle à la libération de plus d'une centaine de terroristes.
Fort entendu hier à Bamako, hélas la montagne accoucha d'une souris, seraient-ils libres ou juste une diversion un leurre.
Suivez la réaction de Sébastien fils de Sophie et les partisans de Soumaïla.

Sandigui Diakité

Emperator L HOMME De Demain , combattant, activiste, militant politique
Dans le document de France2, les journaleux français n'ont point mentionné la révolution Haïtienne, les crimes humains et financiers de la France au Gabon, le terrorisme de la France au Sahel, au Tchad , au Nigeria et au Cameroun, la complicité de la France dans les massacres dans les deux Kongo, les crimes de Faure Essozimna au Togo que la France couvre , la destruction de la Libye, de la Centrafrique, l'assassinat de Sankara , de Khadafi et d'autres leaders Africains , le Franc CFA, les îles de Madagascar qu'elle ne veut point restituer aux Malgaches, les décès de Biya et d'Ali Bongo qu'elle est entrain de cacher depuis deux ans , le soutient de la France aux criminels Ouattara et Alpha Condé qui violent la constitution pour briguer un troisième mandat, les contrats coloniaux, la manipulation qu'elle est entrain de faire au Mali, les bases militaires françaises d'occupation en Afrique , les centres culturels d'aliénation...
Dans leur document qui a pour but de manipuler et apaiser les Africains (aux esprits faibles), ces terroristes français n'ont point mentionné les crimes de Giscard d'Estaing , de Chirac , de Sarkozy , d'Hollande et Macron, ils se sont arrêtés à Mitterand. Déjà , titré ce document de France2 "Décolonisation" est une insulte à nos intelligences, l'Afrique n'a jamais été décolonisée , les pays Africains francophones n'ont jamais été indépendants, on ne peut parler d'indépendance quand c'est le colon qui nous impose nos dirigeants , notre monnaie , notre langue , nos programmes scolaires et télévisés. On ne peut parler d'indépendance et de décolonisation quand le colon et ses troupes militaires sont sur notre sol pour nous mater en cas de rébellion contre eux.
En regardant ce document, j'ai eu la sensation que la France veut se donner une bonne image , en même temps j'ai eu l'impression qu'elle nous disait "Si vous vous rebellez contre nous , voici ce que nous sommes capables de vous faire". Que la France sache que sa fin en Afrique est actée, dans moins d'une ou deux décennies , elle dégagera de l'Afrique.

Chers Africains, ne laissons pas nos ennemis écrire nos histoires à notre place , ce genre de document devrait être écrit par les Africains et non par les terroristes "Oxydentaux" ennemis de l'Afrique. Journalistes d'investigation et politologues Africains , mettez-vous au travail , c'est à vous de révéler toutes ces vérités cachées aux Africains, c'est à vous d'écrire et de décrire nos maux.
Le combat continue, l'Afrique libre ou la mort nous vaincrons
Omwanawintché

YERI Bocoum

#SOUMANO_YBC
ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE : L'ÉDITION 2020 ANNULÉE
Un communiqué de la Primature déposé à notre Rédaction indique qu'en raison de l'état d'urgence sanitaire et des mesures édictées par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 qui affecte notre pays depuis le mois de mars 2020 et, prenant en compte les observations formulées par le Médiateur de la République dans sa correspondance n°0424 adressée le 13 août 2020 au chef de gouvernement de l'époque, le Premier ministre de la Transition informe l'opinion publique nationale et internationale que la 25è édition de l'Espace d'interpellation démocratique (EID), prévue le 10 décembre 2020, est reportée, en principe, au 10 décembre 2021.
Conscient et respectueux de l'attachement de notre peuple à l'exercice de démocratie nationale que constitue l'EID, le Premier ministre de la Transition rassure nos compatriotes de l'intérieur et de l'extérieur que ce forum reprendra ses activités dès que les conditions sanitaires le permettront.
Source : L'ESSOR

Bennchico Savadogo

Kf Dezé Bienvenu
Si vous collectez 100 fourmis noires et 100 fourmis de rouge et vous les mettez dans un pot en verre, rien ne se passera, mais si vous prenez le pot, secouez-le violemment et laissez-le sur la table, les fourmis commenceront à s'entre-tuer. Les rouges croient que le noir est l'ennemi tandis que les noirs pensent que le rouge est l'ennemi alors que le véritable ennemi est la personne qui a secoué le pot. La même chose est vraie dans la société.
Hommes vs femmes
Gauche vs droite
Riche vs pauvre
Foi contre science
Jeune vs vieux
Avant de nous battre, nous devons nous demander, qui a secoué le pot?

La force d'un homme repose sur deux femmes: sa maman et son épouse.

Idrissa Toure

Fouraba Samake
SAMAKEBOUGOU
Niankoro Yeah SAMAKÉ, Chef de village de Ouélessébougou de 1945 à 1962 était connu pour son intégrité et son sens très élevé de sacrifice pour le bien être de ses administrés. Il etait une référence en terme de leadership dans l'histoire du village de Ouélessébougou. Ce grand homme représentait un repère pour les jeunes.

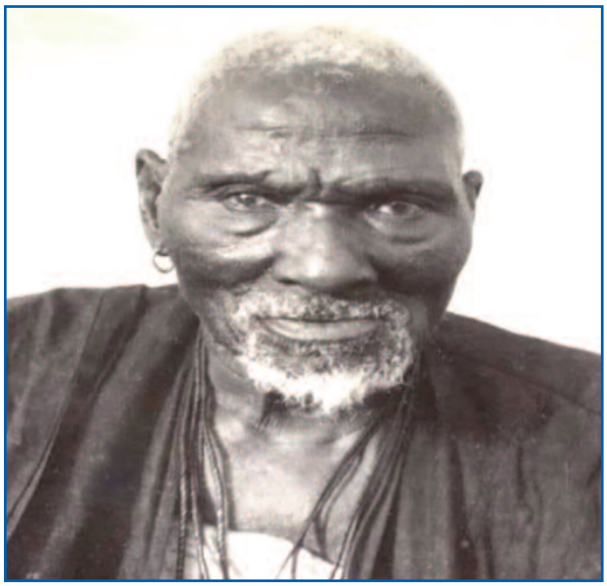

Le Monde Afrique

Contrairement à 2012, l'aide publique au développement a été maintenue. Les bailleurs invoquent l'ampleur de la crise humanitaire et l'engagement militaire au Sahel.

Hadi Niangadou

Le parti Mouvement Pour le Mali (MPM) félicite la mise en place du nouveau gouvernement de la transition.
Le parti Mouvement Pour le Mali (MPM) fidèle à sa devise " MALI KO YE YƐRƐ KO YE ", exprime sa disponibilité à accompagner ce gouvernement et œuvrer pour la réussite de sa mission. MPM
Rassembler pour bâtir
MALI KO YE YƐRƐ KO YE

MOUVEMENT POUR LE MALI
MPM
MALI KO YE YERE KO YE

COMMUNIQUE N°008

Le Parti Mouvement Pour le Mali (MPM) félicite la mise en place du nouveau gouvernement de la Transition, le lundi 05 Octobre 2020 sous la conduite de Mr. Moctar OUANE, Premier Ministre.

Le Parti Mouvement Pour le Mali (MPM), fidèle à sa devise « MALI KO YE YERE KO YE », exprime sa disponibilité à accompagner ce gouvernement et à œuvrer pour la réussite de sa mission.

Fait à Bamako le 07/10/2020

LE SECRETAIRE GENERAL

Dr. Germane SACKO

RFI Afrique

Après l'annonce, lundi, du gouvernement de transition au Mali, le M5 s'est réuni mardi. Alors que des postes clés ont été attribués aux militaires, le mouvement de contestation contre IBK ne se sent pas représenté.

Mise en place du gouvernement de transition : Le CNSP se taille la part du lion

Le processus de retour à l'ordre constitutionnel se poursuit à pas de géant au Mali. Après la nomination du président et du Premier ministre de la transition, le gouvernement a été mis en place, lundi 5 octobre 2020. Dans ce nouveau gouvernement, la plupart des postes stratégiques reviennent aux militaires. Invité sur l'antenne de nos confrères de RFI, ce mardi 6 octobre 2020, Dr Bréma Ely Dicko, sociologue et spécialiste de la politique malienne, livre son analyse.

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), en plus de la vice-présidence, occupe le ministère de la Défense et des Anciens combattants, de la Sécurité et de la Protection civile, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et de la Réconciliation nationale. Selon Dr Bréma Ely Dicko, il fallait s'attendre à cette volonté de la junte de « conserver le pouvoir ». En effet, selon ses explications, « les militaires ont montré qu'ils ne font pas beaucoup confiance aux civils ». À l'en croire, le fait de conserver le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ainsi que celui de la Réconciliation nationale montre clairement que le CNSP entend jouer un grand rôle dans ce processus de transition.

Le professeur de sociologie estime toutefois qu'en raison de la citation de beaucoup de militaires dans des exactions contre des civils, le ministère de la Réconciliation nationale devrait plutôt revenir à des civils et non à des militaires.

Le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) est en tout cas le grand perdant dans cette affaire de gestion de la transition politique au Mali. Car, selon Bréma Ely Dicko, ce mouvement avait voulu avoir la Primature. Ce qui n'a pas été le cas, précise-t-il puisque Moctar Ouane a été nommé comme Premier ministre. Dans le gouvernement, seul un membre de la CMAS est nommé. À ses dires, la nomination de Mohamed Salia Touré, l'un des bras droits de l'Imam Mahmoud Dicko, pourrait être appréciée par le parrain de la CMAS lorsqu'il verra que la lutte contre l'impunité est prise à bras le corps par les autorités de la transition. Mais aussi la lutte contre l'insécurité et la mise en place d'une nouvelle constitution, a-t-il souligné au micro de nos confrères de RFI.

Le sociologue et spécialiste de la politique malienne trouve quand même dommage le manque de représentativité des femmes et des jeunes dans ce gouvernement.

Rappelons qu'à la suite de la nomination d'un Président de la transition et d'un Premier ministre civil, du changement des prérogatives du vice-président de la transition ainsi qu'à la mise en place du gouvernement de transition, la Cédéao a levé ses sanctions contre le Mali. Toutefois, l'institution ouest-africaine rappelle que le CNSP doit être dissout.

F. Togola
Source: Le Pays- Mali

Zone UEMOA : L'agriculture empêche la récession

L'Union économique et monétaire ouest africaine n'entrera pas en récession cette année grâce à l'agriculture, selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elle enregistrera une croissance de 1,3% en 2020, loin des 6,1% de 2019.

« La baisse de l'activité économique dans l'Union a principalement été impulsée par les secteurs tertiaire et secondaire, dont les valeurs ajoutées ont baissé respectivement de 3,4 et 3,6% au deuxième trimestre 2020. Par contre, la valeur ajoutée du primaire s'est accrue de 3,1%, en raison de la bonne tenue de la production agricole. Au total, pour l'ensemble de l'année, l'Union enregistrerait une croissance de 3,1%, contre 6,1% en 2019 », selon la banque centrale.

Ainsi le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo n'entreront pas en récession, malgré les méfaits attendus de la crise de la Covid-19.

Selon la BCEAO, les réserves de change de la zone se sont consolidées sur une base annuelle, assurant la couverture de 6,2 mois d'importations de biens et services à fin juin 2020.

Quant à l'inflation, son taux est attendu à 1,8% en 2020 et à 2% en 2021. Il a connu une hausse à 1,7% au deuxième trimestre contre 1,2% au premier trimestre. En cause, le renchérissement des céréales locales, des produits de la pêche, des légumes frais, ainsi que des tubercules et plantains, suite aux perturbations dans les circuits de distribution consécutives à la pandémie de la Covid-19.

Fatoumata Maguiraga
Journal du Mali

Trafic de stupéfiant : De la drogue dans les pneus d'un camion-remorque

Les trafiquants de drogue affinent chaque jour leur mode opératoire. Les éléments de la police du 12e Arrondissement de Bamako ont découvert de la drogue, mercredi 7 octobre 2020, dans les pneus d'un camion-remorque, à Titibougou. Nous ne savons pas encore la quantité saisie.

Pour paraphraser le chercheur malien Baba Dakono, dans la lutte contre l'insécurité, les moyens de nos États sont en déphasage avec le mode opératoire des bandits. Ceux-ci ont une longueur d'avance sur les autorités de nos pays. Pendant que nos autorités se félicitent d'avoir trouvé des solutions à un mode opératoire en vigueur, les bandits basculent dans un autre mode.

La brigade de recherche du 12e Arrondissement de Bamako a mis la main sur un camion-remorque, mercredi 7 octobre 2020, à Titibougou. Dans un pneu de ce véhicule, de la drogue. Quelle surprise ! Selon nos informations, cette découverte est rendue possible grâce à l'explosion d'un pneu du camion. Du coup, de la drogue à l'air libre sur la place publique. Les éléments du 12e Arrondissement se sont rendus sur le lieu pour non seulement ramasser la quantité disséminée, mais aussi conduire le véhicule qui les contenait dans la cour du 12e pour des fins de contrôle.

Pour le moment, nous ne savons ni la provenance du véhicule ni la quantité de drogue qu'il contient. Toutefois, selon une source contactée au niveau de l'Office central des stupéfiants (OCS), ce mode opératoire n'est pas habituel au Mali. Pire, le Mali ne dispose pas encore de moyens pouvant détecter de la drogue dissimulée dans les pneus, précise la même source.

Néanmoins, selon Mamadou Diadié Sacko dit Saxe, promoteur de la Radio Future média (RFM), pour lutter contre cette forme d'insécurité, la population doit accompagner les autorités de l'État. Il propose également que désormais les pneus des véhicules soient ouverts pour contrôle.

Disons que les autorités maliennes ont du pain sur la planche. Pour mener une lutte efficace contre la drogue, il importe de se procurer des moyens ultramodernes. En un mot, il convient d'être en phase avec l'évolution du monde. Cela est nécessaire si nous voulons mettre fin à ces menaces contre la santé publique.

F. Togola Faso MALI

Armée de Terre : Le commandement offre un repas de corps à la troupe

C'est dans une ambiance empreinte de fraternité et de convivialité que le commandant de la 3è région militaire, le colonel Moussa Soumaré, a offert, lundi dernier à Kati, un repas de corps aux Forces de défense et de sécurité, à l'accession de notre pays à l'indépendance. C'était en présence du 1er vice-président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), le colonel Malick Diaw, et des membres dudit Comité.

Ont également pris part à cette festivité, les anciens combattants, dont le porte-parole a félicité et encouragé les nouvelles autorités militaires pour leurs actes récents notamment l'évacuation du dépôt de transit de Médina-Coura en Commune II du District de Bamako. Les militaires à la retraite se sont aussi réjouis de l'implication du nouveau commandement militaire dans le processus de libération en cours du chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé. Dans une interview accordée après la dégustation, le commandant adjoint par intérim de la 3è région militaire a expliqué que l'objectif de la rencontre était de renforcer la cohésion au sein des Forces armées et de sécurité.

Le lieutenant-colonel Dramane Diané s'est ensuite félicité de la présence à la cérémonie des anciens combattants et des éléments des autres corporations qui ne sont pas de l'Armée de Terre. «C'est pour renforcer les liens de cohésion entre les Forces armées et de sécurité que s'inscrit le repas de corps», a-t-il insisté.

L'officier supérieur a ensuite assuré que ce repas de corps qui bénéficie chaque année de l'accompagnement du chef d'état-major général des Armées, sera pérennisé.

Bembablin DOUMBIA
Source : L'ESSOR

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations

Communication présidentielle : La transparence sélective

Entre les engagements pris par le chef de l'Etat, Bah N'daw, devant les Maliens le jour de son investiture, pour la refondation du Mali, et jeu de duperie orchestré par son entourage, l'écart se creuse. A moins que le colonel major, connu pour son sérieux et sa rigueur, n'ait floué les fils du pays dont il dit être fier d'être "l'esclave", la présentation de son bilan de santé ne saurait passer devant le respect de la loi, comme règle de transparence.

Dans un Tweet en date du 5 octobre 2020, Koulouba indique que le Chef de l'Etat, SEM Bah N'DAW, qui a prêté serment le 25 septembre au CICB, en tant que président de la transition qui doit durer 18 mois, "se porte bien, en témoigne le bilan de santé auquel il s'est soumis ce week-end. Le résultat s'est avéré concluant, hormis un début de cataracte". La même information est inscrite sur la page Facebook de la présidence de la République. Les auteurs de l'information précise que ce bilan de santé du président de la transition s'inscrit dans "un souci de transparence". Toutefois, l'on ne précise pas la nature du bilan médical réalisé, ni le nom du médecin qui en garantit l'authenticité. Bon, mais rien de grave à ce niveau. Aussi, ne faut-il pas saluer cet effort de communication de l'entourage du président de la Transition même si les Maliens savent de lui qu'il est un militaire aguerri et qui a donné toutes les preuves de sa santé lors de son investiture ce 25 septembre dernier ?

Toutefois, l'on note par ce communiqué qu'il y a une forte volonté d'occulter l'essentiel au détriment des détails. En effet, en République du Mali, aucune loi n'exige de donner le bilan de santé du Président. Des voies légales existent pour constater son empêchement. Ce qui est par contre obligatoire, c'est la déclaration de ses biens devant la Cour suprême 48 heures après la cérémonie d'investiture.

« Après la cérémonie d'investiture et dans un délai de 48 heures, le Président de la Cour suprême reçoit publiquement la déclaration écrite des biens du Président de la République.

Cette déclaration fait l'objet d'une mise à jour annuelle », Article 37 de la Constitution du 25 février 1992.

A ce que nous sachons, à présent cette déclaration publique des biens

du Président n'est pas encore faite. Alors, au lieu de s'attarder sur les détails, il vaut mieux d'aller à l'essentiel. Puisque le président lui-même a dit qu'à défaut de promettre la corruption zéro, il s'engage pour l'impunité zéro. La charité bien ordonnée commençant par soi-même, nous pensons que l'entourage du colonel major, pour son honorabilité, doit arrêter de divertir les Maliens et aller à l'essentiel. Alors, cette volonté de transparence comme le prétend la présidence de la république est une transparence sélective.

Source : INFO-MATIN

Lutte contre le terrorisme : Au secours des populations les FAMA ont été attaquées à Birga

Le 6 octobre 2020, vers 21 heures, le village de Birga a été attaqué. Au cours du secours aux populations, la 52ème CIR et l'Escadron GNM de Koro sont tombés dans une embuscade des Groupes armés terroristes à Birga, à environ 21 km à l'ouest de Koro dans la région de Mopti. Le bilan est de : côté FAMa : trois (03) morts, deux (02) véhicules détruits ainsi que des armes et des munitions emportées. Côté ennemi : aucun bilan n'est encore disponible.

Les renforts sont arrivés sur zone depuis hier soir. Les fouilles sont en cours. Les corps des FAMa ont été transportés à Sévaré par l'aviation militaire malienne.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE
CANAM
REPUBLIQUE DU MALI

La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

Webinaire de l'Ecole nationale d'Administration publique (ENAP) avec l'Unité de la Police anti-criminalité (UPAC)

Thème : « *Agir ensemble contre la corruption* »

08 octobre 2020

Monsieur Moumouni GUINDO, Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite.

1

Office central de lutte contre l'enrichissement illicite - Mali

Pour « Agir ensemble contre la corruption »

❖ Notre philosophie

« Un doigt ne peut pas soulever une brindille » (proverbe africain).

« Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup. » Helen KELLER (1880-1968).

« Rien n'est solitaire, tout est solidaire. L'homme est solidaire avec la planète, la planète est solidaire avec le soleil, le soleil est solidaire avec l'étoile, l'étoile est solidaire avec la nébuleuse, la nébuleuse, groupe stellaire, est solidaire avec l'infini. Ôtez un terme de cette formule, le polynôme se désorganise, l'équation chancelle, la création n'a plus de sens dans le cosmos et la démocratie n'a plus de sens sur la terre. Donc, solidarité de tout avec tout, et de chacun avec chaque chose. La solidarité des hommes est le corollaire invincible de la solidarité des univers. Le lien démocratique est de même nature que le rayon solaire. » Victor Hugo, *Proses philosophiques* (1860).

« L'entraide, l'autre loi de la jungle : Un examen attentif de l'éventail du vivant – des bactéries aux sociétés humaines en passant par les plantes et les animaux – révèle que l'entraide est non seulement partout, mais présente depuis la nuit des temps. C'est simple : tous les êtres vivants sont impliqués dans des relations d'entraide. Tous. L'entraide n'est pas un simple fait divers, c'est un principe du vivant. C'est même un mécanisme de l'évolution du vivant : les organismes qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas les plus forts, ce sont ceux qui arrivent à coopérer. » Pablo SERVIGNE et Gautier CHAPPELLE (2017).

❖ Notre vision

Résolument, fortement et à bon escient, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite place son action sous le règne des trois C suivants :

- le C de la concertation ;
- le C de la collaboration ;
- le C de la coopération.

Ce triptyque gouverne nos choix et innervera indéfectiblement nos actions, car nous avons la ferme conviction que nous ne réussirons pas seuls.

❖ Notre mandat

« L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il est chargé de :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite. […] » *Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015.*

« La lutte contre l'enrichissement illicite implique, dans son domaine de compétence, toute structure statutairement investie d'une mission de contrôle et de vérification de la gestion de services publics et, spécifiquement, les Pôles Economiques et Financiers, le Contrôle Général des Services Publics, le Bureau du Vérificateur Général, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) et les Inspections des Départements ministériels. » *Loi n° 2014-015 du 27 mai 2014.*

❖ Nos actions

▪ Au niveau national

De son lancement en juin 2017 à nos jours, l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) travaille pour démontrer que la collaboration, la coopération et la complémentarité sont des facteurs clés de succès dans la lutte contre la corruption. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses actions de collaboration : sessions d'informations et d'échanges avec les fonctionnaires, les organisations de la société civile, les autorités coutumières, les leaders religieux, les jeunes, les femmes, les syndicats, les partenaires techniques et financiers. Il met un accent particulier sur les relations avec la justice, les structures de contrôle dont le Vérificateur général (BVG), les inspections, la Section des comptes de la Cour suprême et la CENTIF qui est l'Unité de renseignements financiers.

L'OCLEI veut démontrer qu'ensemble, nous pouvons faire beaucoup plus que seuls. Ainsi, nous impliquons activement les autres structures à des sessions de formation qu'il organise en collaboration avec ses propres partenaires : avec des experts de l'Ile Maurice (2018), de l'Egypte (2019). Nous avons initié la mise en place d'un cadre de collaboration avec les organismes publics impliqués dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : BVG, CENTIF, Pôles économiques et financiers (Justice), Contentieux de l'Etat. L'OCLEI a signé un cadre de collaboration avec la Cour suprême. Il collabore activement avec la CENTIF, l'Autorité de protection des données à caractère personnel, la police judiciaire, les services fonciers, les banques, les experts judiciaires, ainsi que des ONG, des ambassades, des Universités, etc. Voir Rapport annuel 2017-2018 https://oclei.ml/?page_id=1619

L'OCLEI vient de parrainer la création de la Plateforme des organisations syndicales pour la lutte contre la corruption (juillet 2020) composée de 9 organisations syndicales dont 3 centrales sur quatre. Il est en train de préparer un protocole d'accord de partenariat avec la Communauté des Pratiques en matière de lutte contre la Corruption (regroupement d'associations de jeunes).

- **Au niveau international**

Nous participons aux principaux processus de concertations et de collaborations communautaires, régionales et internationales. Ainsi, le président de l'OCLEI est le vice-président du Réseau des Institutions de lutte contre la corruption de l'Afrique de l'Ouest. Nous sommes membres de l'Association africaine des Autorités anti-corruption. Nous prenons part aux travaux du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption.

Nous sommes le Point focal du Mali pour le Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations contre la corruption. A ce titre, nous participons aux différents travaux de ce Mécanisme au Mali et à travers le monde. En tant que point focal, nous sommes les experts du Mali pour l'examen du Mali et celui des autres pays notamment la Colombie et le Liban (2020-2021).

Nous avons organisé à Bamako les 26 et 27 février 2020 une Conférence internationale sur la lutte contre la corruption, en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Dix-sept pays y ont été représentés parfois par les chefs des agences nationales anticorruption, dont 13 pays d'Afrique de l'ouest, plus le Maroc, l'Egypte, le Rwanda, Madagascar et le Canada représenté par l'Université de Laval. Convaincus que seuls nous ne pouvons pas soulever la brindille dans un monde où tout est solidaire, nous avons établi des accords de collaboration et de partenariat avec de nombreux pays et acteurs de lutte contre la corruption.

N°	Structures	Pays	Date de signature
1	Independent Commission Against Corruption (ICAC)	Ile Maurice	Décembre 2017
2	Bureau de l'Ombudsman[1]	Rwanda	Septembre 2017
3	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC)	Guinée	Juillet 2018
4	Agence française Anticorruption (AFA)	France	Novembre 2018
5	Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC)	Maroc	Octobre 2019
6	Office national de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC)	Sénégal	Août 2020
7	La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)	Côte d'Ivoire	Septembre 2020

Des processus de signature de protocoles d'accord de collaboration sont en cours avec d'autres pays : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Liberia, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Togo, Tunisie, Qatar, Emirats Arabes Unis.

[1] Avec l'Ombudsman, c'est un accord non écrit, cette Autorité ayant estimé que la coopération sud-sud est naturelle et ne nécessite pas d'accord écrit.

❖ Les enjeux de la coopération nationale et internationale

La corruption et l'enrichissement illicite sont les principaux vecteurs de la criminalité financière transfrontière. Les valeurs financières en cause sont phénoménales.

- Selon le groupe de travail Thabo MBEKI : « L'Afrique perd au moins 50 milliards de dollars par an du fait des transactions illégales. Le continent aurait perdu jusqu'à mille milliards de dollars au cours des 50 dernières années. »
  https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2016/thabo-mbeki-mobilise-contre-les-flux-financiers-illicites
- « Chaque année, on estime que 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, quittent le continent sous forme de fuite illicite de capitaux, selon le rapport 2020 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique ».
  https://news.un.org/fr/story/2020/09/1078462#:~:text=Chaque%20ann%C3%A9e%2C%20on%20estime%20que,Afrique%2C%20publi%C3%A9%20aujourd%27hui.
- Au Mali, les travaux du Vérificateur général (2004 à 2018) évaluent à 740 milliards de francs CFA (1,327 milliard de dollars US), l'argent que l'Etat du Mali a perdu du fait de 2% de ses organismes publics (les 98% n'ont pas été vérifiés).
- Selon des estimations du Fonds monétaire international, 70% des fonds détournés au Mali sont exportés dans d'autres pays alors que ce taux serait de 30% en moyenne pour l'ensemble des pays du monde.

❖ Nos perspectives

Nous voulons poursuivre l'ensemencement de la graine de la **coopération** pour que sous l'arbre de la **collaboration** qui en naîtra, les **concertations** et les partenariats nationaux et internationaux contribuent à réduire significativement la corruption au Mali et dans le monde.

SAER GROUP C'EST:

+de 400 collaborateurs

aux nationalités multiples, répartis au sein de **26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement de la marque SAER.

SAER GROUP

Mali : Incertitude sur le sort de l'otage française Sophie Pétronin

Depuis les premiers espoirs de sa libération lundi, les autorités françaises demeurent silencieuses sur le sujet de la septuagénaire enlevée fin 2016 au Mali.
Depuis dimanche, une série de développements et de déclarations de responsables maliens s'exprimant sous couvert d'anonymat nourrissent l'espoir d'une libération imminente de Sophie Pétronin, la dernière otage française dans le monde. Elle aurait lieu en même temps que celle d'une des plus hautes personnalités politiques maliennes, Soumaïla Cissé, en échange de la sortie de dizaines de djihadistes des prisons maliennes. Mais les autorités maliennes et françaises observent un silence total.
Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, a décliné ce mercredi tout commentaire sur l'éventuelle prochaine libération de Sophie Pétronin. "Je me garderai d'avoir tout propos dans ce contexte, dans des heures et des jours qui peuvent être parfois cruciaux (...) Je ne veux pas interférer dans cette situation", a-t-il expliqué lors du compte-rendu du Conseil des ministres.

SON FILS SANS NOUVELLE

Pour expliquer ce silence des autorités françaises, Gabriel Attal a invoqué des raisons de prudence : "C'est un sujet, comme toutes les questions d'otages, extrêmement sensible, et pour lequel, souvent, beaucoup de choses doivent se jouer dans la plus grande discrétion."
La Bordelaise Sophie Pétronin a été enlevée le 24 décembre 2016 par des hommes armés à Gao (nord du Mali), où elle dirigeait depuis des années une organisation d'aide à l'enfance. Elle est supposée avoir été retenue, avec Soumaïla Cissé, ancien ministre, candidat à la présidentielle et chef de l'opposition au Mali, par des groupes islamistes armés liés à Al-Qaïda.
Plus d'une dizaine de jihadistes ont été libérés de prison au Mali depuis ce week-end pour obtenir la libération des otages. Le fils de Sophie Pétronin, Sébastien Chadaud, est arrivé mardi à Bamako. Il s'est dit ce mercredi matin être sans nouvelle pour l'instant de sa mère. "Rien encore", a-t-il dit dans un court message à l'AFP. Il a ajouté ne pas savoir si une libération de Sophie Pétronin était en cours.
L'otage est apparue dans des vidéos diffusées en 2017 et 2018 par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), alliance de groupes djihadistes affiliée à Al-Qaïda. La dernière où on la voit autrement qu'en photo, publiée mi-juin 2018, la montre très fatiguée, le visage émacié, en appelant au président français Emmanuel Macron.

VERS UNE LIBÉRATION AVEC SOUMAÏLA CISSÉ ?

Les images de l'otage n'ont cessé d'alarmer la famille qui la disait malade et craignait pour sa vie. Les proches se sont mobilisés sans désemparer pour sa libération, pressant à différentes reprises Emmanuel Macron de ne pas oublier Sophie Pétronin et d'accepter de négocier avec les ravisseurs. Le président a assuré plusieurs fois que les services français travaillaient à sa libération "sans relâche", mais dans la discrétion.
Au même moment, le Mali vivait au rythme des informations sur une libération de Soumaïla Cissé, ancien ministre et candidat à la présidentielle, kidnappé pour sa part il y a plus de six mois et objet avec Sophie Pétronin d'un échange contre des dizaines de jihadistes, selon différentes sources proches des tractations. Mais les autorités maliennes et françaises ont également gardé un silence total, se gardant de confirmer que la libération de dizaines de jihadistes (206 selon un organe de communication d'Al-Qaïda) étalée entre le week-end et ce mardi visait à la libération des deux otages, et que ces deux derniers avaient changé de mains.
Des notables de Tessalit joints par l'AFP ont fait état de préparations pour réunir Sophie Pétronin et Soumaïla Cissé dans cette ville du nord, pour les acheminer par avion à Bamako. Ils ont évoqué des intermédiaires qui devaient prendre en charge l'un et l'autre. Leur libération parachèverait une opération dont les dessous demeurent obscurs. Soumaïla Cissé, deuxième à trois reprises de l'élection présidentielle, a été kidnappé le 25 mars alors qu'il était en campagne législative dans la région de Tombouctou, dans le nord-ouest.

Par LEXPRESS.fr avec AFP

Situation des ex-combattants : Les processus de DDR ont-t-ils pris un coup dans la phase de rattrapage ?

Où en sommes-nous avec le processus de DDR ? Après le lancement de l'opération avec l'accompagnement des partenaires, le processus semble connaître des difficultés dans la première phase : une situation liée à des facteurs exogènes et endogènes. Le 20 juin 2020 s'est déroulée, au camp MOC de Tombouctou, la reprise de la phase de rattrapage du DDR Intégration accélérées dans les régions de Tombouctou et de Taoudéni, en présence des représentants de la MINUSMA, des Commissions Nationales de DDR et d'intégration, des Forces de l'Armée Maliennes, des leaders de mouvements armés et des ex-combattants.

Cette phase a concerné environ 200 ex-combattants de tous les mouvements signataires, y compris les mouvements inclusifs. Elle a pour objectif de préparer la phase d'intégration de ces éléments des Mouvements armés qui remplissent les critères d'intégration convenus entre les parties maliennes au sein des FAMa, afin de compléter l'effectif des premiers bataillons de la nouvelle armée reconstituée du Mali. Au cours de cette première journée, près de 20 ex-combattants de tous mouvements confondus, sont passés par différentes étapes d'aptitudes et de formations. Puis une carte de démobilisés, un kit d'hygiène et des frais d'installation ont été fournis à chaque ex-combattant. L'opération a nécessité une parfaite coordination entre de nombreuses unités de la MINUSMA, ainsi que la Commission Nationale de DDR, la Commission d'Intégration, le MOC (Mécanisme Opérationnel de Coordination) et l'EMOV (Equipe Mixte de Vérification). Au terme de cette opération qui a duré plusieurs jours, ceux qui sont déclarés aptes ont par la suite été transportés vers leurs centres de formation militaires dans les régions de Ségou et de Koulikoro. Les autres sont orientés vers des activités socio-économiques afin d'intégrer la vie civile ou encore les paramilitaires et la police territoriale.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus du DDR intégration accélérée des éléments du MOC. «Compte tenu de la situation sanitaire, avant de recevoir ces éléments au Camp MOC pour la procédure d'enregistrement, ils ont d'abord été soumis à un prélèvement pour le test COVID-19, à l'Hôpital régional de Tombouctou afin d'éviter toute contamination de la maladie à coronavirus, » avait expliqué Jean Nkaka, Chef de l'équipe régionale DDR à la MINUSMA. Dans un contexte sécuritaire difficile et en cette période de pandémie de COVID-19, la reprise de cette importante opération, entamée depuis le 12 novembre 2018, est un signe d'espoir pour les habitants des régions de Tombouctou et de Taoudéni. Avec la crise sociopolitique marquée par la chute du régime, on s'interroge beaucoup sur l'avenir du processus. Un processus buté quelquefois à des obstacles liés aux exigences sur le terrain. Il n'y a pas longtemps, une grogne avait été ressentie au niveau du camp de Soufroulaye. Des ex-combattants avaient manifesté leur mécontentement devant une situation qu'ils jugeaient intenables. Depuis, les autorités ne pipent pas un mot sur la situation. Faut-il conclure que le processus enclenché puis réactivé s'est plombé dans sa phase de rattrapage du fait de l'instabilité politique et institutionnelle dans le pays ?

LAYA DIARRA
Source : Le Soir de Bamako

Gouvernement de transition : Les dessous des cartes

Le gouvernement de transition dirigé par Moctar Ouane est enfin là. À vue d'œil, l'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une équipe composée majoritairement de ministres très peu connus du grand public. Derrière cette remarque se cachent plusieurs détails importants : violation de la loi sur le quota des femmes dans les postes nominatifs et électifs ; ruptures avec l'ancien régime ; mise à l'écart des politiques ; un gouvernement de copains et de coquins... Décryptage !

Un gouvernement illégal

Le gouvernement de transition mis en place le 5 octobre 2020 fait peu de place aux femmes (4 ministres sur 25, ce qui fait 16%). Donc, c'est un gouvernement illégal par rapport au respect de la loi sur le genre. La loi du 18 décembre 2015, puisqu'il s'agit de cela, destinée à promouvoir l'accès des Maliennes aux fonctions nominatives et électives est en net recul avec les autorités transitoires.

Coup de massue ! Le gouvernement de transition, avec seulement 4 femmes ministres sur 25, viole une loi de la république en vigueur. Notre pays a encore un long chemin à faire pour équilibrer sensiblement la représentativité des femmes dans ses instances décisionnelles.

À quoi ça sert de voter des lois pour ensuite les violer ? Comme disait quelqu'un, l'Afrique brillera quand elle donnera aux femmes l'opportunité d'agir au même titre que les hommes pour son développement.

Au Mali, depuis 4 ans, c'est la première fois qu'on descend sous la barre de 20% en termes de représentativité des femmes dans un gouvernement. En 2017, sur 36 ministres, il y avait 9 femmes, donc 25%. En 2018, sur 32 ministres, le gouvernement enregistrait 11 portefeuilles ministériels, soit 34%. Le dernier gouvernement du régime IBK comptait 38 ministres, dont 9 femmes, soit 23%. Pour ce gouvernement de transition de 25 membres, il n'y a que 4 femmes, soit 16%. La loi est violée, mais est-ce à dire que les femmes vont saisir les tribunaux pour dissoudre le gouvernement ? Nous ne le souhaitons pas. Espérons que les autorités transitoires songent désormais à respecter la loi du 18 décembre 2015 destinée à promouvoir l'accès des femmes aux fonctions nominatives et électives.

Un gouvernement de rupture

Ce nouveau gouvernement est un gouvernement de rupture par rapport à l'ancien régime. Il n'y figure aucun ministre issu des rangs du RPM, de l'ADEMA ni d'aucun parti de l'ancienne majorité présidentielle. Peut-être, certains ont été pris sans avoir consulté leurs partis. Traditionnellement, pour la formation du gouvernement, on consulte la classe politique qui apporte les CV des ministrables. Selon les états-majors politiques que nous avons contactés, cette consultation traditionnelle n'a pas eu lieu cette fois-ci. Aussi, ils n'ont pas été demandeurs. Quid de Doulaye Konaté ? L'on apprend qu'il n'a pas été proposé par l'Adéma dont il est un cadre. Donc, cette fois-ci, il y a eu une rupture à ce niveau.

La deuxième rupture, c'est par rapport à l'entrée des groupes armés signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger. En plus de figurer dans le gouvernement, un responsable d'un groupe signataire de l'APR est porte-parole du gouvernement. Cela est une rupture, mais aussi un signe de confiance encourageant pour le processus de paix.

Traditionnellement, le poste de porte-parole est confié à un membre de la majorité. L'on s'attendait à ce que ce poste soit confié à un membre du CNSP. En tout cas, le porte-parole du gouvernement est généralement confié à un proche du Président ou du Premier ministre. Peut-être, le choix de Me Harouna Toureh est un signe de volonté politique des dirigeants de la transition pour la construction de la confiance.

Un gouvernement apolitique ?
Comme on l'a souligné plus haut, ce gouvernement semble apolitique, car il n'y figure aucun responsable politique. C'est donc un gouvernement de transition civil avec les politiques sur le banc de touche. Cela n'est pas étonnant, puisque la responsabilité des politiques avait été indexée dans la crise que le pays traverse. Pour aller donc sur de bonnes bases et une compétition équitable entre les acteurs politiques il a été jugé nécessaire de les mettre à la touche. Entre temps, les plus ambitieux doivent profiter pour aller se préparer sur le terrain. En tout cas, ce gouvernement étant chargé d'organiser les élections générales, on pense que ses acteurs doivent être le plus neutres possible. C'est-à-dire que le fait de mettre de côté les hommes politiques n'est pas une mauvaise chose. Si les partis étaient représentés dans le gouvernement, à l'issue des élections ceux qui n'ont pas leurs représentants trouveraient un alibi pour crier au vol.

Un gouvernement de stagiaires

C'est un gouvernement de stagiaires dirigé par le diplomate Moctar OUANE, en ce sens que la plupart des ministres font leur première expérience gouvernementale. Donc, des ministres qui n'ont pas encore de compétences dans le domaine ministériel. A part Zéyni Moulaye et le Premier ministre Moctar Ouane, aucun d'entre eux n'a une expérience ministérielle. Toutefois, l'on ne doute point de leurs compétences dans leurs domaines respectifs. Mais au-delà de cette compétence personnelle de chacun dans son domaine, il y aura quand même un sérieux problème, car il faut aussi apprendre à être ministre.

Un gouvernement misogyne ?

Pourquoi Mme Kadiatou Konaré ? On aurait dû écrire, Mme Dramé Kadiatou Konaré non ? Ce constat est pareil pour toutes les autres femmes ministres. Bon, peut-être on n'a pas choisi de faire la redondance du nom des maris... Et tant pis pour l'égo surdimensionné de certains qui restent ancrés dans la tradition (la femme c'est derrière l'homme). Le fait d'enlever le nom de leurs maris, on enlève aux femmes ministres "leurs titres fonciers". Chez nous, on aime appeler les femmes Madame tant... Cela est égal pour les femmes et les hommes. Les hommes veulent que leurs noms de famille accompagnent leurs femmes tout comme les femmes aiment qu'elles soient appelées par le nom de leurs maris. Peut-être que la transition est trop pressée pour s'occuper de ces détails.

Monsieur sort, Madame rentre ?

Un constat qui saute aux yeux, à la lecture de la liste du nouveau gouvernement, est que Kadiatou Konaré, fille de l'ex-Président Alpha O. Konaré et épouse de l'ex-ministre des Affaires étrangères Tiébilé Dramé devient ministre de la Culture et de l'Artisanat ! Fin de parcours ministériel pour le mari, et début de parcours ministériel pour l'épouse ! Tiè, molo ! molo !
Mais les familles ministérielles ça n'a pas commencé avec le couple Dramé hein. On a vu sous Alpha, le couple Sy faire les pongistes, à travers les attelages ministériels ; sous ATT aussi N'Diaye Bah et sa belle-sœur se sont retrouvés dans un gouvernement. Bon, les affaires de famille, ce n'est pas nouveau dans les gouvernements de copains et de coquins. « Gouvernement de copains et de coquins » ?
Aussi, une autre remarque est que ce nouveau gouvernement est un gouvernement de copains et de coquins. Il y figure des membres et des proches du CNSP. Il se dit que Dionké et Mohamed Coulibaly sont des amis de Ouane. Chacun est venu par un canal. Certains sont venus par le canal du CNSP, certains par celui de Ouane et d'autres par le canal de l'iman Dicko... Cela donne, au final, un gouvernement de copains et de coquins. L'essentiel est qu'il joue leur mission dans l'intérêt général.

Affaire de jumelles

Après Assétou Founé Samaké, sa sœur jumelle Bintou Founé Samaké fait son entrée dans le gouvernement. La nouvelle ministre de la Promotion de la femme est la sœur jumelle de Assétou Founé Samaké, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur sous IBK. Elles auront toutes deux été ministres de la République ! Bravo aux jumelles ! De quoi inspirer d'autres jumelles !
N'Daw zappe Diaw
Attendu dans le gouvernement, le Col Malick Diaw, un des hommes forts de la junte n'y figure pourtant pas ! Que lui réserve-t-on ? La présidence du Conseil national de la Transition, organe législatif de la Transition prévu par la Charte ?
Ce serait une manière raffinée pour la junte de récupérer le poste de dauphin de la Transition et de pouvoir remplacer le Président Bah N'daw en cas de vacance ou d'empêchement ! Les colonels sont futés hein ! ! Tu les mets à la porte, ils reviennent par la fenêtre ! Si le col Malick Diaw atterrit à la tête du Conseil national de la Transition (CNT), il devient le dauphin du Président Bah N'Daw ! Et la junte aura fait échec et mat à la CEDEAO !
À moins qu'il ne vise un juteux poste qui vient d'être libéré par un éphémère occupant qu'on a accusé d'avoir racketter et soulager un vertueux opérateur économique de 500 briques... la sécurité d'État !

Le verbeux réconciliateur

Le tchatcheur de la junte, le Colonel-major Ismaël Wagué, le pilote qui fait atterrir son avion de chasse dans l'eau pour atténuer l'effet d'un crash ! Pour son savoir parler, on l'attendait au ministère de la Communication ! Mais il a préféré la Réconciliation nationale où il y a les fonds DDR à gérer.
En tout cas, au ministère de la réconciliation, notre jeune colonel a besoin de quelques précieux conseils. Dans le domaine de la réconciliation, on ne parle pas trop. Quand on parle, il faut remuer la langue 7 fois avant de le faire. Cela, pour ne pas bousiller toutes les négociations et les efforts de paix obtenus des années durant. L'on se rappelle du tchou tcha que le colonel a fait par rapport à la durée de la transition. Il avait nié que le CNSP n'avait pas proposé à la CEDEAO trois ans de transition. Par la suite, le porte-parole a fait un repli tactique pour reconnaitre cette proposition qui avait déjà fait le tour des réseaux sociaux.
La réconciliation se fait sur la base de la vérité. On ne dit pas une chose aujourd'hui et demain le contraire. Cela crée la méfiance entre les parties. La réconciliation est un domaine très sensible, car il ne concerne pas seulement les protagonistes, mais aussi les victimes.

PAR MODIBO KONE
Source : INFO-MATIN

Portraits : Qui sont les ministres du gouvernement de la transition : Col Sadio Camara, Ministre de la Défense et des anciens Combattants

D'un air serein et plutôt discret, de son vrai nom Sadio CAMARA, le numéro 3 du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) est natif de la ville Garnison de Kati. Après les premiers pas à l'école primaire Molo Coulibaly de Kati, très vite il est passionné du kaki et intègre alors le Prytanée Militaire où il obtint le baccalauréat en 1999. En 1999, juste après son diplôme de Baccalauréat empoché, Sadio est incorporé dans l'armée comme première classe avant sa nomination comme élève officier d'active. A sa sortie, il décroche le diplôme de chef de section interarmes. Sept ans plus tard, il effectue son cours d'application à l'Académie Militaire de Sizanchang (Chine) dans le domaine de la protection des hautes personnalités. De 2014 à 2015, il effectue dans le même pays, la formation du Diplôme d'Etat-major. Au titre de la formation continue, il effectue un séminaire sur la gestion des crises aux Etats- Unis en 2008 et deux ans plus tard, précisément en 2010, il participe à un séminaire de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme au sahel. L'ancien Commandant du Prytanée Militaire de Kati d'octobre 2016 à janvier 2020, a occupé plusieurs fonctions dans la sphère militaire. Il a commandé successivement les compagnies territoriales suivantes : Commandant en 1ère compagnie: Groupement d'intervention N°2 de la Garde Nationale du Mali à Bamako (G.I.G.N.M) octobre 2002 à décembre 2007, la compagnie Territoriale du District, la 11ème Compagnie Spéciale de Tunezit de Kidal, le Groupement Spécial de Kidal de Juillet 2009 à Février 2010, la 2ème Unité de Ménaka. Homme de terrain avéré, il participe à plusieurs opérations dans le nord et dans le centre du pays. Il s'agit en l'occurrence de l'Opération Soutara en 2002, Djiguitougou 2008, opération Badenko 2011 et Opération Maliba 2015. À son attribut d'homme de terrain se greffe le talent d'un instructeur hors norme pour avoir été le Directeur du Centre de Formation du contingent 2013 au centre de Markala. Le Colonel CAMARA arbore sur sa poitrine une Médaille de mérite militaire et des Médailles commémoratives de campagne. Polyglotte avéré, le nouveau ministre de la défense et des anciens combattants, Col Sadio CAMARA, parle Sarakolé, Bambara, Français, Russe et Anglais. Le Colonel CAMARA est marié et père de 5 enfants.

Col Modibo KONE, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile

Fils de Feu Amadou KONE et de Konté CAMARA, le Colonel Modibo KONE est un leader hors pair. Jovial et ferme, il est remarqué pour son ardeur au travail. Après un baccalauréat en 1999, obtenu au Prytanée Militaire de Kati, il intègre la même année l'Ecole Militaire interarmes de Koulikoro. Né en 1977 à Bamako, le troisième Vice-président du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) est une figure connue à la Garde Nationale pour son humilité et sa modestie. D'un franc-parler hors norme, il n'hésite pas à défendre les droits des hommes quand il le faut. Au terme de sa formation à l'EMIA, il poursuit entre 2009 et 2015 plusieurs formations, notamment : le Cours d'Officier de Garde spéciale en 2000 en Chine et le Cours d'Etat Major en 2014 à Koulikoro. Le Colonel Modibo KONE est surtout un homme d'expérience sur le terrain pour avoir participé à plusieurs opérations sur le théâtre, en l'occurrence Assalam 1 et Assalam2, Maliba, Badenko, Djiguitougou et Dambé. Homme rigoureux, il a occupé successivement les fonctions suivantes : de 2008 à 2012, commandant de compagnie CDT, de 2012 à 2016 Commandant de Groupement régional-GNM-1 de Kayes, de 2016 à 2018 Chef de poste du Commandement tactique à Koro, fonction qu'il exercera jusqu'aux événements du 18 Août 2020. A titre de récompense pour services rendus à la nation, le troisième Vice-président a été honoré de la Médaille Commémorative de Campagne et de la Médaille du Mérite Militaire. Marié et père de 3 enfants, le nouveau ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Colonel Modibo KONE, aime la musique et pratique le sport.

Colonel Major Ismaël Wagué, Ministre de la Réconciliation nationale

Dans la nuit du 18 au 19 Août 2020, les Maliens scotchés devant leurs téléviseurs découvrent ce visage presqu'angélique. Le Colonel major Ismaël Wagué, la voix rauque, la diction presque juste, donne lecture de la toute première déclaration qui le révélera et à travers lui le groupe d'officiers qui a pris le pouvoir suite à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Depuis, il est resté dans la mémoire de tous comme la figure visible du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). C'est lui désormais le porte-parole du CNSP. Le Colonel Major Ismaël Wagué, 45 ans, était jusqu'alors le chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air. Homme de terrain, il a derrière lui une carrière professionnelle riche. Il est à la fois pilote de chasse, de transport et d'avion léger. Il effectue sa formation à l'école royale de l'air au Marne, obtient ensuite son diplôme du cours de capitaine au Nigeria avant de passer à l'école d'état-major au Mali et à l'école de guerre en Chine. Il occupe après de hautes fonctions. Commandant de l'Escadrille de chasse de la base 101 de Sénou ; chef de la division Matériel et hydrocarbures à l'état-major de l'armée de l'air, commandant de la Base aérienne 101 de Sénou, commandant de la région aérienne N°2 ; chef du centre des opérations aériennes de théâtre ; chef de la cellule de coordination Air au sein du PCI.AT de la force conjointe du G5 sahel; Commandant par intérim de la zone de Défense N°6 ; commandant par intérim du secteur 4 de l'opération Dambé. Une expérience qui lui facilite le contact et surtout le place dans la bonne

Col Sadio Camara, Ministre de la Défense et des anciens Combattants

Col Modibo KONE, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile

Colonel Major Ismaël Wagué, Ministre de la Réconciliation nationale

Alousséni SANOU, Ministre de l'économie et des finances

Makan Fily DABO, Ministre des Infrastructures et des Transports

Lamine Seydou Traoré, Ministre des mines de l'énergie et de l'eau

position pour porter la parole du CNSP. Toujours plus loin au front pour défendre les positions du Comité, on retiendra de lui que l'intervention de l'armée n'est pas un coup d'Etat puisque le Président a volontairement rendu sa démission. Il y a quelques jours après le retour d'Accra de la délégation du CNSP, le Colonel Wagué a rencontré la presse pour évoquer le sens de leur démarche et les résultats obtenus avec la CEDEAO. Très familier avec la presse, il ne manque pas souvent de taquiner les journalistes, histoire de décrisper l'atmosphère. Le Colonel Major Wagué parle plusieurs langues étrangères dont l'anglais et le russe.

Alousséni SANOU, Ministre de l'économie et des finances

Âgé de 56 ans, le nouveau ministre de l'économie et des finances, Alousséni SANOU, a trente ans d'expériences professionnelles dans le domaine bancaire et financier et deux ans d'expériences dans l'évaluation économique des sociétés d'Etat. De 2006 jusqu'à sa nomination comme ministre, Alousséni SANOU était

Bouaré Bintou Founé Samaké au département de la femme, de l'enfant et de la famille

Prof Doulaye Konaté hérite de l'éducation nationale

Directeur Financier et Comptable de la BNDA (Banque nationale de développement agricole). De 1997 à 2005, il était le Chef de service Trésorerie et Opérations Internationales à la BNDA MALI. Il fut contrôleur de Gestion à la BNDA MALI de 1991 à 1997. Entre 1989 et 1990, il était le Chef des opérations à la CIF-BAIL ABIDJAN. De 1987 à 1988, Alousséni SANOU était expert assistant chargé de l'évaluation de l'Union Laitière de Bamako (ULB – Mali-lait) et de l'Organisation de l'Aménagement de la Production Forestière (OAPF) dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel Renforcé (PASR) de la Banque Mondiale pour le Mali. Le nouveau ministre de l'économie et des finances a mené plusieurs autres activités. En 1997, il était membre du comité de suivi du passage au nouveau plan comptable bancaire BCEAO. Entre 2006 et 2017, il fut administrateur dans différentes structures (Conseil d'Administration de la SGI MALI et Assemblée Générale de la BMS SA). En 2015, il était le Président de la Commission fiscale de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF). Alousséni SANOU regorge d'énormes compétences dans

le contrôle de gestion, Comptabilité et Fiscalité, Gestion et analyse financière, trésorerie, marché financier et ALM, Gestion opérationnelle et management de groupe de travail, Gestion administrative et bureautique, Négociation de contrats et de conventions auprès des partenaires et les bailleurs de fonds, Analyse économique, de viabilité et de rentabilité opérationnelle. Il obtient son Baccalauréat malien série « B » au Lycée Technique de Bamako en 1982. Quatre ans plus tard, il décroche sa Maîtrise en Sciences Economiques à l'Ecole Nationale d'Administration du MALI en 1987. Il a fait plusieurs formations et stages au Mali, à Dakar (Sénégal), au Ghana, en Afrique du Sud, en France, en Belgique. Il a comme loisirs : Voyage, lecture et volley-ball. Marié et père de 4 enfants, Alousséni SANOU parle Bambara, Français, Anglais.

Makan Fily DABO, Ministre des Infrastructures et des Transports

Depuis janvier 1988, le natif de Mahina dans la région de Kayes, Makan Fily Dabo, est dans l'administration à la suite du concours d'entrée à la fonction publique. Ayant accompli sa formation militaire, il est envoyé à Sikasso comme Chef section étude au projet d'aménagement agropastoral de Sikasso. Soucieux d'être toujours bien formé, il fait le concours d'entrée à l'université internationale d'Alexandrie en Egypte où il sort avec un diplôme d'étude professionnelle approfondie (DPA) 3ème cycle en 1994 en gestion de l'environnement avec mention très bien. Après beaucoup de formations dans divers domaines (Communication, Management, Économie du développement, Gestion des projets, Gestion des ressources humaines, etc., dès son retour, il est affecté à la cellule de planification du ministère du Développement Rural et de l'Environnement où il sera expert dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement des régions du nord. Laquelle rencontre, on se rappelle, sera soumise à la grande rencontre Gouvernement-Partenaires au développement en juillet 1995 présidée par IBK en tant que Premier ministre. Ensuite, Makan Fily DABO sera Conseiller Technique dans divers départements de 1997 en Janvier 2002. A partir de cette date jusqu'en Mai 2006, il a été respectivement, Secrétaire général du ministère de l'Équipement – Aménagement du territoire – Environnement et Urbanisme, Équipement – Aménagement du territoire et Urbanisme, Équipement et des Transports. Très serviable, il sera Secrétaire technique pour l'élaboration du projet décennal de développement des régions nord du Mali (2007-2016) qui a fait l'objet d'un forum (forum de Kidal en mars 2007). Dans la foulée, il est nommé Secrétaire général du conseil malien des chargeurs et ensuite Directeur de cabinet du Premier ministre Modibo Sidibé de juillet 2009 à novembre 2011. Sous IBK, il est nommé Secrétaire général de l'équipement, des Transports et du Désenclavement, puis après celui des Infrastructures et de l'équipement, poste qu'il occupait depuis 2015 jusqu'à la date de sa nomination comme ministre des Infrastructures et des Transports pour la transition. Faut-il le rappeler, Makan Fily était le doyen des secrétaires généraux des départements ministériels du Mali et aussi le porte-parole. Son seul souci est le Mali qui lui a permis d'avoir la médaille du Mérite national avec Effigie Abeille en 1998 sous Alpha Oumar Konaré, celle de Chevalier de l'Ordre National en 2011 sous ATT et enfin Officier de l'Ordre national en 2017 sous IBK. Tout cela pour services rendus au Mali, sa patrie qu'il aime tant. Le nouveau ministre des Infrastructures et des Transports, est un patriote ; il est intègre et est un véritable bosseur et quelqu'un de très objectif. Il est sur un terrain qu'il maîtrise parfaitement.

Lamine Seydou Traoré, Ministre des mines de l'énergie et de l'eau

Titulaire du Diplôme d'Expertise Comptable et Financière de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (DECOFI-UEMOA), major de la promotion (session 2017), Lamine Seydou TRAORE était membre du Conseil de Régulation de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et des Postes (AMRTP) chargé des questions économiques, Manager associé du Cabinet Kanaga Consulting et Professeur associé dans divers établissements de formation supérieure dont le CESAG Dakar au Sénégal. Consacré meilleur bachelier du Mali en 1998, après de brillantes études primaires et secondaires, Lamine Seydou TRAORE obtint une bourse d'excellence de l'Etat du Mali sur le Maroc d'où il revient avec un diplôme de maîtrise ès Sciences et Techniques Comptables et Financières. Il commence sa carrière professionnelle en 2002 comme auditeur financier et comptable au Cabinet d'Expertise comptable EGCC International avant de rejoindre IKATEL nouvellement créé (actuel Orange Mali) où il va successivement occuper les postes de chef de service comptabilité et trésorerie, responsable de la division finances-comptabilité et Directeur Financier en cumul de fonction avec le poste de Directeur Général de la société Orange Finances Mobiles Mali SA, l'établissement de monnaie électronique d'Orange Mali agréé par la BCEAO. Il finit par occuper la haute fonction de Directeur Général Adjoint de la société Orange Mali jusqu'à sa nomination comme Membre du Conseil de Régulation de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et des Postes (AMRTP). En termes d'activités associatives, Lamine Seydou Traoré a été Secrétaire général de l'Association des Experts Comptables Stagiaires de l'UEMOA, membre fondateur, Secrétaire général de l'Association des étudiants de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger (Maroc) et Secrétaire général de l'Amicale des étudiants étrangers de Tanger.

Bouaré Bintou Founé Samaké au département de la femme, de l'enfant et de la famille

Le Gouvernement de transition a été constitué, lundi 5 octobre 2020, par le président de la transition, Bah N'Daw et son premier Ministre, Moctar Ouane. Il est composé de 25 membres conformément aux recommandations des assises nationales sur la transition. La nouvelle Ministre de la promotion de la Femme, de l'enfant et de la famille est Mme Bouaré Bintou Founé Samaké.

Celle qui vient d'être nommée à la tête de ce département important, s'occupant des questions d'enfants, des femmes et des familles, est une femme active de la société malienne. Elle ne sera pas en terrain inconnu, car traitait les questions des droits des enfants, etc. Mme Bouaré Bintou Founé Samaké a une longue expérience. De 1988–2020, elle est Juriste en Droit International ; de 2012–2020, elle est présidente du WILDAF/Mali Point Focal Pays du WILDAF. Là, elle avait en charge de coordonner les activités du WILDAF/Mali, rechercher les fonds pour la mise en œuvre du plan d'action national, représenter le WIL-

DAF/Mali auprès d'acteurs politiques, administratifs et judiciaires
En termes de Formation, en 1988, elle est Diplômé d'Etudes Approfondies (DEA) en Droit International Université d'Etat de Kiev
Des Certificats et attestations, elle en a eu. Elle a obtenu son stage d'avocat à l'Étude de Feu Maître Ibrahima Tambadou (1989-1992)
Compétente, Bouaré Bintou Founé Samaké est professeur chargée de cours à l'Ecole Militaire d'Administration de Koulikoro ; professeur chargée des travaux dirigés à la Faculté des sciences juridiques (Ex ENA) ; formatrice sur les questions de droits humains spécifiquement sur les droits de la femme et de l'enfant ; analyste pour l'évaluation des programmes de développement. Elle a des connaissances approfondies sur les violences basées sur le genre et les droits de la femme, des expériences en montage, gestion et suivi des projets/programme, des connaissances approfondies sur l'intégration du genre dans les politiques de reconstruction post-conflit et la constitution des cercles de paix. Bouaré Bintou Founé Samaké a la capacité de coordonner des enquêtes nationales, de s'adapter à divers environnements multiculturels. Elle a des compétences informatiques : Word – Powerpoint-Internet – Réseaux sociaux. Comme études et recherches réalisées, en 2006 elle a fait une étude sur le viol dans le District de Bamako pour un plaidoyer en faveur des droits des enfants et des femmes. (PAREHF2) Experte associée. En 2009, elle participe à réalisation d'un guide juridique sur les droits de la femme au Mali Commanditaire Banque Mondiale : Fonds pour la promotion des droits des femmes. Il s'agit de présenter les droits de la femme dans un langage clair et simple pour contribuer à les mettre à un niveau de compréhension accessible aux femmes; réaliser un outil pédagogique uniforme pour les parajuristes; favoriser l'exercice et la jouissance par les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux. En 2010: Etude sur l'accès des pauvres à la Justice au Mali, Commanditaire: Université Néerlandaise TISCO. L'étude a consisté en une analyse du système judiciaire au Mali, les conditions d'accès des couches vulnérable et faire des propositions pour faciliter l'accès des couches vulnérables à la justice. En 2011: Diagnostic genre du plan stratégique de l'ONG Diakonia. En 2012: Participation à l'élaboration du guide du justiciable au Mali (PRODEJ II). En terme de distinction, Mme Bouaré Bintou Founè Samaké est Officier de l'Ordre du mérite de la République Française ; Chevalier de l'Ordre national de la République du Mali. Comme loisirs, elle aime la lecture, la marche et le cinéma.

Prof Doulaye Konaté hérite de l'éducation nationale

C'est le professeur Doulaye Konaté qui a été choisi pour conduire la politique de l'éducation nationale en cette période de transition. Étant dans un terrain bien connu, il ne sera pas orphelin face aux défis urgents qui attendent ce secteur pour sauver non seulement l'année scolaire organisant des examens de fin d'année 2019-2020, mais aussi faire en sorte que soit appliqué l'article 39 afin d'éviter tout débrayage prématuré au niveau de son département, etc.
Pr. Doulaye Konaté est simplement exceptionnel. Membre du Conseil scientifique de l'IEA de Nantes, Pr. Doulaye Konaté est historien et archéologue, professeur à l'Université de Bamako (Mali). Ancien recteur de l'Université de Bamako, il a été l'un des fondateurs de l'Association Nationale des Historiens du Mali, et il est, depuis 2001, le président de l'Association des Historiens Africains. Auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire des sociétés africaines traditionnelles et contemporaines, il s'est notamment intéressé à l'urbanisation en Afrique de l'Ouest avant la colonisation, au patrimoine culturel malien et africain (archéologique notamment) ou aux questions identitaires de l'Afrique contemporaine à travers le thème de la mémoire, des mémoires et leur relation à l'histoire et à l'identité nationale. Il s'intéresse aux problématiques des Droits humains et de la gestion des conflits en Afrique. Récemment, il a dirigé la publication de l'ouvrage collectif Le Mali : Entre doutes et espoirs ; Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord (ed. Tombouctou, 2013), qui a fait l'objet d'une conférence en Novembre 2013 à l'IEA de Nantes ainsi que l'ouvrage collectif : Le Mali contemporain. Le prof Doulaye Konaté est Chevalier de l'ordre des palmes académiques du CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), Chevalier de l'Ordre des palmes académiques françaises, Officier de l'Ordre de mérite national français.

Bibliographie sélective

KONATE, D. (Ouvrage collectif co dirigé avec Joseph Brunet-Jailly et Jacques Charmes). Le Mali contemporain. Coédité par les éditions Tombouctou et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Mars 2015
KONATE, D. (dir.). Le Mali : Entre doutes et espoirs ; Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord. Bamako : éditions Tombouctou, Mars 2013.
KONATE, D. Inventions et usages méconnus de l'écriture dans l'histoire africaine. In DJIAN J.-M. (dir.) Les Manuscrits de Tombouctou, Paris : édition J.C Lattés, 2012.
KONATE, D. Le Négoce comme facteur durable de contacts et d'interactions entre l'Islam et les sociétés africaines (à paraître) [Etude réalisée à la demande de l'UNESCO dans le cadre d'une lecture croisée de l'Histoire Générale de l'Afrique – 8 volumes – et de l'Histoire de l'Humanité – 7 volumes]
KONATE, D. Le paradigme de l'opposition tradition/modernité comme modèle de lecture des réalités africaines, in BA KONARE A. Petit Précis d'Histoire de l'Afrique à l'usage du Président Sarkozy. Paris : La Découverte, 2009 ; Bamako : Jamana, 2009. KONATE, D. Travail de Mémoire et construction nationale au Mali, Paris : L'Harmattan, 2006. KONATE, D. Traditions orales et écriture de l'Histoire africaine – Sur les traces des pionniers. Présence Africaine, 2007. [en ligne, disponible sur cairn.info, lien vérifié le 20/11/13]. KONATE, D. Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali: Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits, UNESCO, octobre 1999. [en ligne, disponible sur ce lien, vérifié le 27/08/2013. Coordination scientifique de la revue des contenus (contents review) des huit volumes de l'Histoire Générale de l'Afrique publiés sous les auspices de l'UNESCO (1970-1990). Synthèse de cette revue dans le cadre du projet UNESCO d'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique dans les écoles primaires et secondaires d'Afrique. Il est maintenant l'actuel ministre de l'éducation nationale de la transition.
A suivre

Source : Le Républicain-Mali

Situation au Mali : Sanctions levées, la dissolution du CNSP attendue

Les membres du nouveau gouvernement sont connus depuis lundi, à travers le Décret 2020-0074/PT-RM du 05 octobre 2020. Comme le veut la charte de transition, il est composé de 25 membres, avec la présence de quatre militaires pour autant de femmes mais malheureusement sans un ministre rentrant dans la tranche d'âge légale des jeunes. Des représentants des groupes armés (CMA-Plateforme) y siègent également à travers 4 ministres dont Mossa Ag Attaher et Me Harouna Toureh.

Bon, L'essentiel, est qu'on aura au moins avancé, quant on sait que cela fait des mois que le pays est complètement à terre ! Puisqu'on n'attendait en fait que la formation du gouvernement et la levée des sanctions de la CEDEAO, il urge maintenant que l'on avance, car le temps presse, et les défis sont nombreux ! Conformément donc aux dispositions du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la bonne Gouvernance de 2001, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont pris d'importantes décisions lors des Sommets Extraordinaires des 20 et 28 août 2020 suite au coup d'Etat militaire du 18 août 2020 au Mali.

Après avoir fait la genèse de la crise au Mali, ils ont fait le tour des décisions des différents sommets consacrés sur la crise malienne depuis le 18 août dernier, qui portaient entre autres sur la levée des sanctions après la nomination du Président et du Premier ministre de Transition. Aussi ont-ils pris acte de la nomination et de l'investiture de M. Bah N'DAW en tant que Président civil de la Transition qu'ils félicitent d'ailleurs et lui expriment tout le soutien de la CEDEAO pour le succès de sa mission.

Ils ont également pris acte de la nomination de Monsieur Moctar OUANE, un civil, comme Premier ministre de la Transition, conduisant ainsi à la formation du Gouvernement ; de publication de la charte de la Transition au Journal officiel de la République du Mali et qui prend en compte d'autres décisions des Chefs d'Etat et de Gouvernement en rapport avec les responsabilités du Vice-président de la Transition, chargé de la Sécurité et de la Défense, le retrait des dispositions permettant au Vice-président de remplacer le Président de la Transition.

Prenant en compte ces avancées notables vers la normalisation constitutionnelle et pour soutenir ce processus, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont donc décidé de la levée des sanctions sur le Mali et appelé tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux à soutenir le Mali. Ils demandent cependant aux nouvelles autorités de la transition de mettre en œuvre rapidement les autres décisions du Sommet, en particulier la libération de tous les officiels militaires et civils arrêtés depuis le 18 août 2020 et la dissolution du CNSP. Ils ont enfin fait une motion spéciale au Médiateur Goodluck Jonathan pour son implication dans la gestion de la crise au Mali !

Qui donc pour proclamer la dissolution du CNSP, quant on sait que le colonel Assimi Goita et ses hommes tiennent en laisse, et le président Bah N'Daw, et le Premier ministre Moctar Ouane. La preuve, depuis son investiture, à part accorder des audiences aux diplomates qui font des va-et-vient, on n'aura nullement vu le président prendre aucune décision forte. Quant au Premier ministre, on le sait depuis la dernière déclaration du M5-RFP, il s'est laissé entrainer dans une guerre par procuration par le mépris et le dédain nourris à l'endroit des acteurs du M5 qui, contrairement à ce qu'on raconte çà et là, n'a même pas été consulté par rapport à la formation du gouvernement, à fortiori y participé.

La forte influence des jeunes militaires de Kati sur ceux qui devraient normalement détenir les réalités du pouvoir, on le sent même dans la configuration du gouvernement formé. Comme nous l'avons déjà souligné, la junte s'est taillée la part du lion dans le gouvernement, en s'adjugeant quatre portefeuilles ministériels de souveraineté, notamment les Ministères de la Défense, de la Sécurité, de la Réconciliation Nationale et de l'Administration Territoriale. S'y ajoute le poste de vice-président de la transition chargé des questions de défense et de sécurité.

Mauvais casting, vous dites ? Une chose est claire, plus pouvoiriste que Assimi Goita et ses compères , on meurt ! Sans oublier que dans la même veine, le colonel Malick Diaw est préparé pour être le président du Conseil National de Transition (CNT), structure dans laquelle on devra tout aussi s'attendre à voir de nombreux autres militaires siéger ! A ce rythme, n'est-ce pas qu'on doit s'inquiéter pour la pacification du pays, tant des militaires troquent les armes contre des bureaux climatisés ? C'est dire combien il urge aujourd'hui de dissoudre le CNSP et de remettre les militaires au pas ! Enfin, ces derniers doivent garder à l'esprit que les Maliens les observent et ne leur feront pas de cadeaux... l'état de grâce étant longtemps terminé !

Yama DIALLO

Gouvernement de transition : Les nouveaux ministres au sortir du premier conseil de cabinet

Le gouvernement de transition a tenu son premier conseil de cabinet, le mardi 6 Octobre 2020. La cérémonie d'ouverture était présidée par le premier ministre, Moctar Ouane.

Les aiguilles de la montre du gouvernement ont commencé à tourner. Les nouveaux ministres viennent de faire leur baptême de feu, à travers un premier conseil de cabinet. Si certains étaient stressés parce que c'est leur première expérience, d'autres, par contre, semblaient émoustillés de participer à cette activité gouvernementale. Le top départ est donné aux membres de l'équipe conduite par Moctar Ouane. Décidément, face à l'urgence de la situation, les ministres n'auront pas de temps de répit. D'entrée de jeu, le premier ministre, Moctar Ouane a adressé ses félicitations ainsi que ses vœux de succès pour une transition réussie. « **C'est un grand honneur et un privilège singulier que de servir l'Etat au niveau qui est le nôtre aujourd'hui en vue d'apporter des réponses adéquates aux attentes légitimes de nos concitoyens et d'œuvrer au redressement de notre pays si durement ébranlé. Me faisant l'écho de l'ensemble du Gouvernement, je crois pouvoir dire, d'emblée, que nous prenons toutes et tous, la juste mesure de la situation actuelle de notre pays, le Mali** », a-t-il souligné.

Le premier ministre n'a pas manqué de préciser, succinctement, les grands axes de l'action gouvernementale durant les dix-huit (18) mois de la transition et les principes directeurs sur lesquels elle sera fondée. Selon lui, les missions assignées à la transition sont fixées par la Charte adoptée à l'issue des concertations nationales des 11 et 12 septembre 2020 et visent : le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; le redressement de l'Etat et la création des conditions de base pour sa refondation ; la promotion de la bonne gouvernance ; la refonte du système éducatif ; l'adoption d'un pacte de stabilité sociale ; le lancement du chantier des réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives ; l'organisation des élections générales ; et la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Ce faisant, pour l'atteinte des objectifs, il a mis un accent sur l'efficacité. « **Afin de nous permettre d'atteindre pleinement ces objectifs, nous devons agir, agir vite, agir efficacement. A cet effet, trois (3) principes doivent nous guider : l'engagement, la détermination et la solidarité. Notre premier devoir, face aux défis d'ordre sécuritaire, politique, économique et social auxquels notre pays est confronté aujourd'hui, réside dans l'engagement sans faille de chacune et de chacun d'entre nous, et ce à tout moment. Dans la pratique, cela doit se traduire par un volontarisme devant conduire à un sens de l'initiative plus accru et plus pertinent dans la formulation de nos politiques publiques. Je vous y engage fortement. La deuxième exigence dans notre pratique doit résider dans notre détermination à conduire les réformes voulues par notre peuple, et ce avec rigueur et humilité.**

Nous devons, à cet égard, prendre, à chaque fois que de besoin, des mesures fortes et courageuses en vue d'apporter des réponses durables aux attentes légitimes de nos concitoyens en vue d'un mieux-être partagé et continu. Nous devons, pour cela, privilégier le dialogue et la concertation tout en veillant à la transparence dans la gestion des affaires publiques », a-t-il dit tout en mettant en exergue l'impératif d'une solidarité gouvernementale, et cela doit se traduire par l'esprit d'équipe que « **nous devons cultiver en permanence. Notre action, c'est-à-dire celle du Gouvernement, doit, pour ce faire, reposer sur le principe d'unité et s'inscrire dans la cohérence pour demeurer efficace et crédible** », a-t-il martelé.

Quelques réactions des ministres !

Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Mohamed Salia Touré, a affirmé que ce conseil de cabinet était une prise de contact. « **Le premier ministre a fixé le cap. Pour ma part, je pense que c'est un immense bonheur et un honneur d'être appelé à ce niveau de responsabilité pour servir son pays. Ces défis sont énormes et immenses. Nous allons nous y atteler pour combler les attentes des maliens** », a-t-il dit.

Le ministre du travail et de la fonction publique, porte-parole du gouvernement, Me Harouna Mahamadou Touréh a fait le compte rendu, à sa sortie, à la presse. « **Le premier ministre a rappelé les raisons pour lesquelles nous avons été appelés à nous mettre au service de notre pays et notre peuple. Il nous a rappelé aussi les urgences qu'il y a ; qu'il nous faut aller très vite et avec beaucoup d'efficacité. Il nous a été dit que les passages doivent s'organiser le plus rapidement possible. Avec la volonté de Dieu et la disposition du Président de la transition, nous aurons notre premier conseil de ministre le vendredi prochain** », a-t-il laissé entendre.

Ibrahim Sanogo

Mise en œuvre de l'accord d'Alger : Le plus grand piège pour le gouvernement de transition ?

Le gouvernement tant attendu est enfin là ! Mais sans vouloir être trop pessimistes, le gros travail d'Hercule qui attend ce gouvernement et qui risque de lui jouer des tours sera sans doute la promesse de la mise en œuvre intégrale de l'accord d'Alger faite, et par les militaires qui ont contraint IBK à la démission lors de leur toute première déclaration sur l'ORTM, et par le Président de la transition dans son discours d'investiture !

Ce dernier a certes laissé entendre la possibilité de sa relecture, seulement si toutes les parties sont d'accord. Or, il ne faut pas qu'on se leurre, les groupes armés de Kidal l'ont dit et redit à plusieurs reprises, et ils continuent d'ailleurs à le dire : pas question pour eux qu'on touche même à une seule virgule dans l'accord ! Et il ne relèverait pas d'une hypothèse fallacieuse que d'affirmer que c'est justement à cause de ces promesses faites par les nouveaux maitres du pays que la CMA a accepté d'intégrer le gouvernement de transition, alors que ses responsables avaient toujours décliné les offres à eux faites dans ce sens par le défunt régime !

Tout aurait pu aller pour le mieux du monde si le problème ne concernait que les nouvelles autorités et les groupes armés. Or, il se trouve que pas un seul malien soucieux du Mali ne se reconnait dans cet accord tel qu'il se présente aujourd'hui ! C'est d'ailleurs pourquoi les maliens ont, dans une quasi-unanimité, opté pour sa révision lors du Dialogue National Inclusif (DNI). Comment donc concilier la mise en œuvre des résolutions et recommandations du DNI et celle dite intégrale de l'accord d'Alger ? Voilà toute la question !

Mais pourquoi les maliens sont réticents à la mise œuvre de cet accord en l'état ?

Ce rejet se fonde plutôt sur des raisons évidentes qu'aucun peuple sérieux ne saurait accepter, lesquelles ont d'ailleurs justement été connues des maliens en la faveur du Dialogue National Inclusif grâce à la révélation des 15 exigences qui rendent l'Accord d'Alger inapplicable. Des exigences contenues dans un document appelé « Avenant », dont l'acceptation par l'État a été la condition de participation de la CMA à la signature de l'accord à Bamako, le 20 juin 2015, et qui était jusqu'alors inconnu du grand public.

Que dit ce document :

1- L'Accord du 15 mai est reconnu fondamentalement insuffisant, au regard des revendications du peuple de l'Azawad.

2- L'Azawad est reconnu comme entité politique, juridique et territoriale.

3- Le Mali s'engage à reconnaître et à réparer les crimes qu'il a commis depuis 1963 dans l'Azawad.

4- La CMA est appelée à demeurer dans sa mission primordiale de défense et de lutte pour les aspirations du peuple de l'Azawad.

5- Il est décidé la création d'une Assemblée Régionale regroupant les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni dont les prérogatives relèvent des domaines spécifiques de l'Azawad.

6- Le Mali accepte de surseoir à l'organisation de toute élection jusqu'au retour des réfugiés et jusqu'à la mise en œuvre du nouveau découpage.

7- Le Mali accepte de prévoir et déterminer le quota qui sera affecté à l'Azawad pour les départements de souveraineté, les grands services de l'État, les représentations diplomatiques et les organisations internationales.

8- Les forces de défenses et de sécurité à l'intérieur de l'Azawad seront composées à 80% de ressortissants de l'Azawad ainsi qu'au niveau des postes de commandement.

9- Pendant la période intérimaire, mettre en place des unités spéciales mixtes comprenant 80% de ressortissants de l'Azawad.

10- Les zones de défense et de sécurité seront sous le commandement d'un ressortissant de l'Azawad.

11- La CMA définit elle-même la liste des combattants et détermine leur grade dans le cadre de leur intégration dans l'armée reconstituée.

12- Considérer la création et l'utilisation des milices comme un acte criminel.

13- Le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) sera présidé par la MINUSMA et coprésidé par les deux parties (Mali et CMA).

14- Affectation d'un fonds spécial pour l'Azawad sur le budget de l'État à hauteur de 40% sur une période de 20 ans en vue de résorber un retard de plus de 50 ans.

15- Exploitation des ressources minières et énergétique de l'Azawad soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée interrégionale. Après un avis de l'Assemblée Régionale, un quota de 20% de la production sera affecté à l'Azawad avec priorité à la région concernée.

Entre nous, cela est-il acceptable par un Malien digne de ce nom ?

Yama DIALLO

Tragi-comédie au sommet de l'Etat : Erreur sur la personne d'un ministre

On croyait avoir tout vu et tout subi comme humiliation du Mali sous l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita. Mais ce qui est arrivé avec la mise en place du nouveau gouvernement dépasse purement et simplement l'entendement.

En effet, dans le décret de nomination des membres du gouvernement Moctar Ouane, figure en bonne place un certain Mohamed Coulibaly en charge de la refondation. Salve d'applaudissements et des tonnes de messages de félicitations chez certains proches de l'imam Dicko et peut-être lui-même. Et pour une bonne raison. On se rappellera en effet, que le journaliste Serge Daniel, correspondant dans un numéro spécial de son journal en ligne La Lettre Confidentielle du Mali consacré à la galaxie Mahmoud Dicko décrivait ainsi un des proches de l'imam Mohamed Coulibaly « Chercheur consultant pour les Nations Unies, notamment à Genève, il a rejoint peu après les autres la CMAS. L'Imam Mahmoud Dicko lui a confié la commission de réflexion et d'orientation. Il est le conseiller diplomatique de l'imam. Des diplomates en poste à Bamako, le trouvent calme et très structuré. Ancien patron d'Oxfam au Mali (une organisation internationale humanitaire et de développement), il est l'un des plus proches de l'imam Mahmoud Dicko ». Quoi donc de plus normal que ce grand clerc, proche parmi les proches du prétendu faiseur de gouvernement soit nommé à cet important poste. Les observateurs ont donc vite fait de mettre au tableau de chasse de l'imam trois ministres dont bien évidemment son conseiller Mohamed Coulibaly.

Les congratulations durèrent toute la nuit et se poursuivirent jusqu'à l'heure du premier Conseil de cabinet convoqué par le Premier ministre Moctar Ouane.

Bien évidemment, une limousine noire avec chauffeur et garde de corps se rend chez l'heureux impétrant et l'embarque direction la Primature.

Ce qui est considérée alors comme une erreur sur la personne est signalée : le Mohamed de l'imam Mahmoud Dicko n'était pas le bon. Le vrai, qui a d'ailleurs été présenté à la télévision nationale lors du journal du mardi 6 octobre est Mohamed Saliké Coulibaly journaliste connu des maliens comme ancien directeur de publication de journaux. Il travaille actuellement dans une société informatique.

Mahmoud Dicko commence-t-il déjà à payer devant Dieu et ses hommes ses agissements contre son propre camp ?

Ainsi commence l'existence du gouvernement de transition du Mali. De quoi faire peur !

Le Mali nouveau doit sanctionner les responsables de tels errements. On verra.

Moctar SOW

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales

BDU - BF
BURKINA FASO

BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE

BDM FRANCE
FRANCE

BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali
Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50
www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

BDM SA

Beurre de karité : Des bienfaits indéniables

Le karité appelé vitellaria paradoxa ou « chi yiri » en bambara est un arbre de la famille des sapotacées. Les amandes de ses noix sont utilisées pour fabriquer le beurre de karité. Prisé au Mali, ce produit a des multiples effets bénéfiques sur le corps et sur la peau.

Provenant de la noix de karité, le beurre de karité est une huile végétale, une substance comestible. Il est principalement consommé depuis des millénaires dans la cuisine traditionnelle. Généralement, on trouve ce produit dans la 3e région Sikasso, mais aussi à Kati, Bancoumana et plusieurs autres localités du pays. Le Mali est le deuxième producteur de beurre de karité après le Nigeria (environ 20 millions de pieds de karité en 2017).

Le beurre de karité à l'état naturel a des effets positifs sur le corps, mais aussi sur la peau en la rendant assouplissante. Appelé aussi « l'or des femmes », le beurre de karité entre dans la composition de plusieurs autres produits cosmétiques et pharmaceutiques. Cet ingrédient est utilisé pour des soins de cheveux, des rituels sacrés et les cérémonies. On lui reconnait en outre des propriétés anti-inflammatoires et une action anti-oxydante.

Cependant, de nombreuses femmes évoluent dans le domaine du karité à commencer par le ramassage des noix, l'extraction du beurre, la transformation artisanale et la vente.

Ainsi, Mme Dembélé Aminata Coulibaly est vendeuse grossiste de beurre de Karité depuis plusieurs années au marché de Boulkassoumbougou en Commune I du district de Bamako. Selon elle, le marché n'est pas aussi rentable comme avant en raison de l'exportation des noix de karité vers les pays voisins et même européens.

« Je vends le beurre de karité depuis plus de 25 ans. Je m'approvisionne dans les communes environnantes du district notamment Sanankoroba, Kati, Ouélésébougou, Bancoumana. Avant, on vendait le kilo gramme à 200-250 F CFA. Mais aujourd'hui le prix du kilo varie entre 1000 et 1500 F CFA. Maintenant, à cause de la mal organisation dans la filière du karité, surtout la vente des noix de karité, souvent on a du mal à se procurer du beurre », explique la commerçante.

A en croire Mme Dembélé, le beurre de karité existe depuis la nuit des temps et fait partie de la tradition malienne. Aussi, c'est le premier produit utilisé sur le corps du nouveau-né afin de le protéger de plusieurs maladies.

Baba Coulibaly, guérisseur, rappelle que le beurre de karité est un remède traditionnel depuis les temps anciens. « Non seulement, il rentre dans le cadre de l'alimentation, mais il permet aussi de se protéger contre le mauvais sort, les maladies, les courbatures et surtout pour les enfants si on prononce des incantations », dit-il.

« Beaucoup de femmes viennent me voir avec leurs enfants pour des problèmes de santé. Je leur donne des remèdes à base du beurre de karité et quelques jours après ces mères sont soulagées avec l'état de leur bébé », ajoute M. Coulibaly.

De nombreuses femmes exercent le métier d'extraction du beurre de karité. Mme Diarra Fanta Diarra nous explique cependant que le processus est long et ne peut se faire qu'en associant plusieurs femmes. Elle reconnaît avoir bénéficié de plusieurs formations dans le domaine et envisage d'ouvrir son propre centre de transformation de beurre de karité.

Au Mali, plusieurs structures sont à pied d'œuvre pour une bonne organisation de la filière karité. Il s'agit de la formation des acteurs, la maîtrise des techniques améliorées, la mise en place des infrastructures pour la collecte des noix et surtout la vente et la transformation du beurre de karité.

Selon le document de la 9e session du Conseil supérieur de l'agriculture, tenu en mai 2019, le Mali dispose d'un potentiel énorme d'amandes. Le rendement pour la production de beurre de karité se situe entre 35 et 40 % du produit brut.

Source : Indicateur du Renouveau

Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara négocie une amnistie pour lui, sa femme Dominique Ouattara, Bictogo et son frère Téné Birahima

La révélation émane du journal La Lettre du Continent qui a contacté des sources proches de la délégation de la CEDEAO - UA- ONU qui séjourne en Côte d'Ivoire du 4 au 6 octobre.

Les discussions ont naturellement porté sur la crise préélectorale qui secoue le pays alors que les candidatures du président Gbagbo et Soro ont été rejetées par le Conseil constitutionnel proche d'Alassane Ouattara.

Mais le point central qui a focalisé les échanges entre les membres de cette délégation tripartite est l'inquiétude exprimée par le président Alassane Ouattara sur le sort réservé à ses proches et lui en cas de victoire de la coalition de l'opposition.

Le magazine panafricain révèle que Alassane Ouattara a souhaité des garanties fermes qu'en échange du " report de la date de l'élection présidentielle, des concessions sur la recomposition de la commission électorale et d'un audit du fichier électoral que le président Bédié, principal opposant, lui assure une protection contre des éventuelles poursuites judiciaires en cas de victoire à la présidentielle". Ce document devra être paraphé secrètement sous la supervision du secrétaire général de L'ONU Antonio Guterres dont le représentant spécial Mohamed Ibn Chambas participe aux discussions. Le président Bédié n'a pas encore donné une suite favorable à cette proposition qu'il considère comme un blanc-seing à " une forme d'impunité au regard de l'ampleur des crimes économiques commis par le pouvoir en place ". Ce dernier a enfoncé le clou en évoquant aussi des crimes contre l'humanité dans lesquels sont impliqués M. Adama Bictogo et Tene Birahima qui (selon lui) " dirigent des milices parallèles ayant attaqué des civils manifestants contre la candidature à un 3eme MANDAT d 'Alassane OUATTARA jugée anti-constitutionnelle par l'opposition".

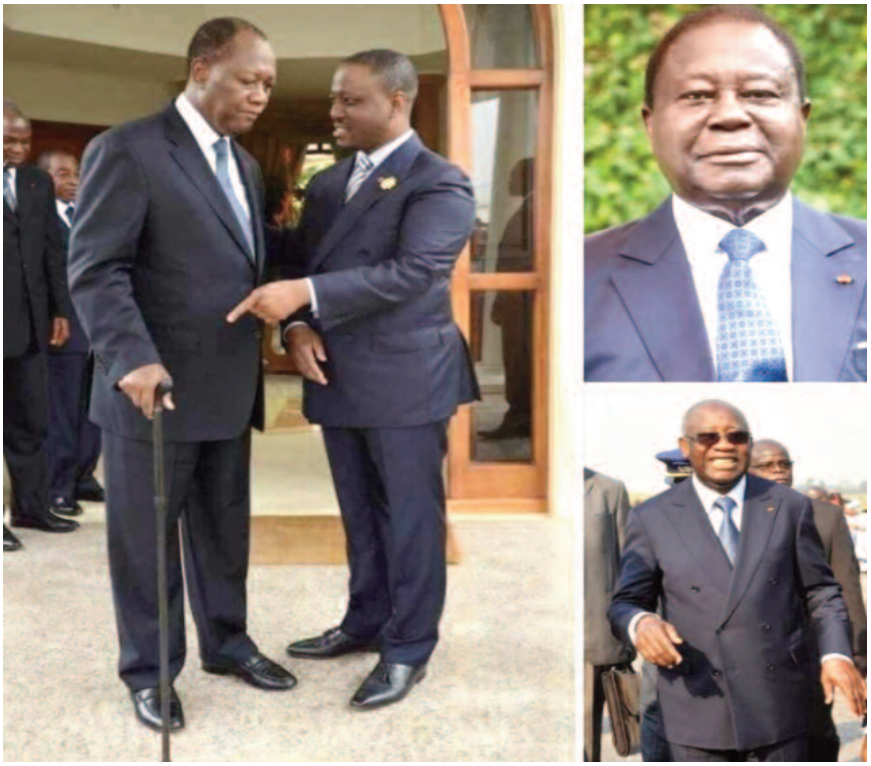

Ce point épineux constitue la principale pierre d 'achoppement qui retarde la publication des recommandations de la part de cette mission diplomatique. De son côté, le président Bédié a demandé qu'il puisse s'enquérir avec son allié Laurent Gbagbo sur les termes de ce compromis avant de donner une réponse définitive à la mission conjointe ONU CEDEAO UA ". Elle est attendue avant le 10 octobre, date prévue pour une démonstration de force par l'opposition ivoirienne au Stade Félix Houphouët Boigny

Source : AFRICA INTELLIGENCE

WESTERN UNION
WU
MONEY TRANSFER

A Madagascar, le Covid-19 entraîne une hausse de la prostitution : « Je n'ai pas vraiment le choix »

Ayant perdu leur emploi pendant le confinement, de nombreuses femmes ont dû se résoudre à vendre leur corps pour survivre et nourrir leur famille.

Doucement, Antananarivo sort de l'hiver et de cinq mois de confinement. Sweat à capuche et legging chamarré, Marie, 27 ans, attend près d'un arrêt de bus. Dans ses yeux, le souvenir de sa vie d'avant. Il y a six mois encore, elle travaillait comme machiniste dans une usine des zones franches de la ville. Un job qui la nourrissait, elle et ses trois enfants, et lui permettait de payer son loyer.

Avec ses 100 000 ariary par mois (21,60 euros), elle ne roulait pas sur l'or, certes, mais faisait en sorte de joindre les deux bouts. Hélas, cet équilibre précaire a basculé quand l'épidémie de Covid-19 est arrivée sur la Grande Ile, avec son cortège de licenciements. « Du jour au lendemain, je me suis retrouvée sans aide, rien du tout », résume-t-elle, sur le qui-vive, vérifiant que personne ne la repère en train de tapiner dans le froid.

Au milieu de ce quartier de ministères, de nouveau habité par le vrombissement familier des taxis-brousse et des voitures depuis que le confinement s'est desserré, elle pointe une discrète bâtisse en bois. « Les clients payent la chambre. Et moi je leur facture un rapport sexuel 5 000 ariary [1,08 euro]. » Avec trois ou quatre hommes chaque jour, Marie craint de ne pas pouvoir payer son loyer et de finalement se retrouver à la rue.

La concurrence est rude

La jeune mère est originaire de la campagne, à 80 km environ d'Antananarivo. Débarquée là un beau matin pour gagner sa vie, elle n'a raconté à personne ni ses malheurs ni sa reconversion. D'ailleurs, à qui pourrait-elle le dire, elle dont la mère est décédée en lui donnant naissance et dont la famille vivote à gratter la terre ? « Je n'aime pas ce que je fais là, mais je n'ai pas vraiment le choix... sans mari, avec trois enfants à charge, sans personne à qui je pourrais emprunter un peu d'argent », soupire-t-elle.

Si sa taille a fondu, elle aimerait bien qu'il n'en soit pas de même pour ses enfants et qu'ils puissent manger à leur faim. En mars, la présidence a annoncé que les prostituées bénéficieraient de distributions de vivres dans le

cadre du plan d'urgence social, au même titre que les chauffeurs de taxis ou les lavandières. Une aide, certes, mais Marie rêve surtout que l'activité économique reprenne.

Chaque matin, elle rejoint son poste dès 7 h 30 et n'en repart pas avant 19 heures, assise à son arrêt de bus « en short ou en jupe très courte » pour attirer l'œil. Car la concurrence est rude depuis le Covid-19. « Beaucoup d'amies de la campagne sont montées en ville pour faire la même chose. Je ne peux pas dire combien, mais beaucoup d'entre elles. C'est facile à faire, on n'a besoin de rien ni de personne. » En fin de semaine, elle doit d'ailleurs accueillir une de ses proches, qui débarque elle aussi de la campagne pour vendre, à 17 ans, ses charmes encore adolescents.

Même lorsque le confinement était strict, les policiers toléraient cette prostitution de survie. « Sans doute savent-ils qu'on n'a vraiment pas le choix », dit Marie. « La loi malgache interdit le proxénétisme, précise Olivia Rajerison, avocate spécialisée dans les droits des femmes. Mais la prostitution en elle-même n'est pas formellement interdite, exceptée la prostitution infantile, considérée comme crime pédophile. »

Une stratégie « de survie »

Alors que l'économie malgache était déjà fragile avant l'arrivée de la pandémie et que les deux tiers des 27 millions d'habitants vivaient déjà avec moins de 1,75 euro par jour, le confinement a brisé quelques-unes des dynamiques qui fonctionnaient à peu près. En avril, une étude de l'Institut national de la statistique (Instat) et de la Banque mondiale faisait état d'une perte d'emploi dans 10,1 % des ménages. Et il y a six mois, au début de la pandémie, la crainte de ne pas avoir assez de nourriture pour leur famille tracassait déjà plus de 60 % des ménages interrogés.

S'il reste difficile de chiffrer l'augmentation de la prostitution durant le confinement, un œil sur les rues de la capitale ne laisse aucun doute sur la multiplication des jeunes femmes dehors, dans certains quartiers, à la nuit tombée. Voire en pleine journée, comme c'est le cas pour Marie. « Dans tout choc, qu'il soit économique ou climatique, des stratégies de survie se mettent en place, dont la prostitution peut faire partie, observe Jean-Benoît Manhes, coordinateur des programmes de l'Unicef à Madagascar. Ce phénomène est d'autant plus difficile à mesurer qu'il reste occasionnel pour certaines femmes. »

L'association Miaro Madagascar assiste de longue date les mineures contraintes de gagner ainsi leur vie et tente de les réintégrer via des programmes d'alphabétisation et de professionnalisation. En 2018, elle avait mené une large enquête de terrain auprès de celles qui traînaient dans les bas quartiers. Pour sa présidente fondatrice, Romy Voos Andrianarisoa, le « décrochage » débute très tôt, « souvent vers 11 ans », et a pour ressort principal la pauvreté. « Ces jeunes filles en rupture familiale ont souvent subi toutes sortes de violences, comme des viols incestueux », précise-t-elle.

Même très jeunes, la majorité d'entre elles sont récupérées au sein de réseaux, de bars, d'épiceries, de karaoké, voire par des chefs de fokontany (quartiers) qui prennent leur commission. D'après le centre Vonjy, qui travaille sur les violences faites aux enfants de la région de Diana (nord), les jeunes filles représentent 40 % des victimes d'infractions sexuelles et sont nombreuses à déclarer avoir vendu leur premier rapport sexuel.

Source : Le Monde

Le Mali face au Ghana et à l'Iran : Un vrai test en perspective

Le Mali affrontera le Ghana et l'Iran en matchs amicaux, les 9 et 13 octobre prochains. Si le second match semble avoir moins d'enjeu, le premier est un vrai derby ouest-africain qui opposera deux habitués de la Coupe d'Afrique des Nations à savoir : les Aigles du Mali et les Black Stars du Ghana. Un choc qui permettra d'évaluer le niveau des forces montantes de Mahamadou Magassouba.

Pour ces deux rencontres, il s'agira pour les hommes du sélectionneur national de préparer la double confrontation face à la Namibie, dans le cadre des 3èmeet 4èmejournées des éliminatoires de la CAN 2021. Pour rappel, le Mali et la Guinée se partagent la première place au sein du groupe A avec quatre points chacun, la Namibie suit avec trois points, le Tchad fermant la marche avec zéro point.

Toutefois, ces deux rencontres amicales permettront à Magassouba de tenter de nouvelles tactiques pour tonifier l'apport offensif de son équipe tout en s'appuyant sur une jeunesse qui gagne en expérience.

POUR RAPPEL, VOICI LA LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS

Gardiens de but :
Djigui Diarra (Stade Malien)
Ibrahim Mounkoro (TP Mazembé)
Mamadou Samassa (Sivasspor)
Adama Kéita (Djloliba AC)Défenseurs :
Hamari Traoré (Stade de Rennes)
Falaye Sacko (Vitoria Guimaraes)
Massadio Haidara (RC Lens)
Charles Traoré (Nantes)
Molla Wague (Amiens)
Mamadou Fofana (FC Metz)
Boubacar Kouyaté (FC Metz)
Sikou Niakaté (Guingamp)

Milieux de terrain :
Yves Bissouma (Brighton)
Diadie Samassekou (Hoffenheim)
Amadou Haidara (RB Leipzig)
Lassana Coulibaly (Angers)
Mohamed Camara (RB Salzburg)
Adama Noss Traoré (Hatayspor)
Abdoulaye Doucouré (Everton)
Cheick Doucouré (RC Lens)

Attaquants :
Moussa Djenepo (Southampton)
Adama Malouda Traoré (Al Adalph)
Moussa Doumbia (Reims)
Abdoulaye Diaby (Sporting Lisbonne)
Kalifa Coulibaly (Nantes)
Sekou Koita (RB Salzburg)
El Bilal Touré (Reims)
Moussa Maréga (FC Porto)
Adama Traoré (Wolverhampton)
Hadi Sacko (Denizlispor)
Kevin Zohi (Strasbourg)
Amadou Kodio

Source : Ziré

Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tabler sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez du vôtre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaierez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de coeur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.

Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.

Malitel
Proche de vous

TOMBOLA NISONDIA

SPIRIT

Jusqu'au 20 décembre 2020

Souscrivez à **Damou** à partir de 490 F **ou aux forfaits Internet et Grati+** à partir de 500 F pour **gagner chaque semaine de superbes cadeaux.**

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.officiel